

# CRUZILLE



avec les pompiers...

Bulletin Municipal n° 21 - Janvier 2007

## Le mot du Maire

2006 restera comme une année sans soucis particuliers pour notre commune.

Satisfaisante sur le plan climatique et couronnée par un automne particulièrement clément, elle aura comblé nos éleveurs. Quant à nos viticulteurs, beaucoup moins gâtés économiquement depuis quelques années, ils récolteront néanmoins un excellent millésime pour leurs vins blancs.

Heureux présage pour l'avenir, elle aura connu les premiers sourires de plusieurs petits Cruzillois.

Parallèlement, comme je l'avais souligné il y a un an, les demandes de permis de construire ne sont toujours pas satisfaites, faute de document d'urbanisme approprié nous dit-on. De ce fait, la carte communale verra le jour en 2007 et répondra, je l'espère, aux attentes des jeunes investisseurs en immobilier. Vous serez tenus au courant de son évolution lors de réunions publiques, sachant que nous serons vigilants sur le volet paysager, afin de préserver les attraits d'une commune comme la nôtre.

Paradoxalement, nous nous dirigeons, sans doute, vers la fermeture de notre école en 2007 par manque d'effectif. Quel dommage, puisqu'à moyen terme nous aurions pu envisager les choses différemment.

2006 aura conforté la dynamique de l'association « Cruzille patrimoine » porteuse de nombreux projets. Un gros chantier l'attend en 2007 et ses prérogatives sont parfaitement en adéquation avec la richesse de nos sites. J'en profite pour remercier ses dirigeants ainsi que les autres responsables d'association sans oublier les auteurs de notre journal qui inscrivent leurs travaux dans la durée.

Un grand merci aux membres du conseil municipal pour leur assiduité à nos séances après six années de fonction.

Je n'oublie pas nos employés municipaux qui font de leur mieux pour remplir leurs missions souvent ingrates vous en conviendrez.

J'espère vous retrouver nombreux le 6 janvier au soir, afin que nous puissions les uns et les autres partager un moment convivial.

Dans l'attente, recevez mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 2007.

**Michel BALDASSINI**



## Sous le regard de MARIANNE

### Principales décisions prises par vos élus en 2006

Vos conseillers municipaux se sont rassemblés autour de la « table hexagonale » à six reprises à l'occasion du conseil municipal ordinaire. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions.

#### **RECENSEMENT**

Le prochain recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2007. Le coordonnateur communal et l'agent recenseur sont désignés. Le mode de rémunération de l'agent recenseur est défini. (C.M. du 28/07)

#### **TAXES**

Le produit fiscal attendu pour 2006 est sensiblement équivalent par rapport à 2005. Décision de maintenir les mêmes taux qu'en 2005 : Taxe d'habitation : 6,77% - Foncier bâti : 9.20% - Foncier non bâti : 31,62% - Taxe professionnelle : 11,39% (C.M. du 01/04)

#### **SECURITE**

- Carrefour de l'église : décision d'implanter un signal STOP et des miroirs pour les usagers venant du VC n° 4 (C.M. du 28/01)
- Ouvrages d'art sous les voies communales : visite d'expertise de M. Brugneau de la DDE : urgence à consolider les piles du pont sous la VC n° 1 par reprise du radier. Décision d'entreprendre ces travaux et de faire réaliser l'imperméabilisation des voûtes sur la place de la fontaine (C.M. du 01/04)
- Suite aux tempêtes des arbres ont été cassés dans la cour de l'école et dans l'allée des tilleuls : il a été nécessaire de les abattre. Décision de replanter 2 prunus à l'école (cour sud) (C.M. du 28/10)

#### **VOIRIE**

- Petits travaux programmés pour 2006 : 4 530€ TTC (C.M. du 27/05)
- Nomination des délégués titulaires et suppléants à la CCAT ( commission cantonale d'aménagement du territoire : ex FDAVOC) (C.M. du 29/07)
- Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la CCAT pour travaux de réfection de la voie communale n° 5 à Ouxy et de l'amorce du chemin rural de Cruzille à Fragnes. Montant total estimé à 50 000 € HT (C.M. du 29/07)
- Travaux prévus " chez Libet" repoussés en attente de travaux de réfection de canalisation d'eau (C.M. du 28/10)

#### **MATERIEL**

- Achat d'une tondeuse herbière afin d'économiser le broyeur : 7 700 € (C.M. du 28/01)

#### **RIVIERE**

- Rappel de l'interdiction de détourner ou barrer le cours du ruisseau. Le maire peut faire appel à la police de l'eau pour le respect du règlement (C.M. du 27/05 et 28/07)

## CONVENTION

- La Guinguette est mise à disposition de l'association Cruzille Patrimoine en vue d'en réaliser la restauration, notamment avec des bénévoles (chantier REMPART) . Les locaux de l'école sont également mis à disposition pour accueillir le groupe (C.M. du 28/10)

## ECOLE

- Suite à la dissolution du Restaurant Scolaire, l'analyse des comptes laisse apparaître un passif émanant principalement des salaires et primes de licenciement des deux employées. Il est repris par le versement d'une subvention exceptionnelle à cette association (C.M. du 01/04)
- Avec une prévision de 4 ou 5 élèves, M. l'Inspecteur d'académie décide la fermeture de l'école à la rentrée de septembre 2007. Une lettre de sondage est rédigée pour tous les parents d'enfants jusqu'à dix ans. (C.M. du 28/10)

## FORET

- Envoi d'un courrier à tous les affouagistes de la campagne 06/07 pour le respect des règles et usages en vigueur dans la commune. (C.M. du 27/05)
- Taxe d'affouage maintenue à 50 €. (C.M. du 20/10)

## PATRIMOINE

- Vente de terrains : vente d'un délaissé de voie communale de 128 m<sup>2</sup> à Sagy le Haut (AD 103) après mise à l'enquête publique (C.M. du 01/04). Vente d'une partie de la parcelle acquise " sur le pré roux" en terrain à bâtir (réservation à la commune d'une bande pour faciliter la circulation (C.M. du 28/01)
- Urbanisme : après avoir mené une réflexion avec M. Flierden de la DDE, décision d'élaborer une carte communale pour Cruzille. Sollicitation du CAUE pour la rédaction d'un cahier des charges et l'aide au choix d'un cabinet d'étude (C.M. du 01/04) Choix du cabinet Urbanéo chargé d'établir le rapport de présentation de la carte communale et de mener la discussion avec la population (C.M. du 9/12)
- Garage communal : demande de déclaration de sinistre auprès de l'architecte pour les fissures constatées sur le bâtiment neuf (C.M. du 28/10)
- Salle communale : convention de mise à disposition de l'IME/ITEP pour la durée des travaux au château (C.M. du 27/05). Consignes aux utilisateurs pour le respect des nuisances sonores (C.M. du 01/04). Achat de matériel à la cuisine (C.M. du 28/07)
- Vignes du Chanay : établissement d'un nouveau bail à ferme avec les trois exploitants. Montant du fermage fixé à 11 hl 50/ha (C.M. du 29/07)
- Archives municipales : suite à la visite de Mme Vernus, directrice des archives départementales de Saône et Loire, et en vue d'optimiser l'utilisation des archives de la commune, décision de confier le tri et le classement à M. Perret du centre de gestion. Sollicite la subvention du Conseil Général (C.M. du 29/07)
- Noms de rues : création d'une commission en vue d'attribuer des noms aux rues du village (C.M. du 28/10)

## PERSONNEL

- Promotion de M. Claude Mollard : passe du grade de conducteur spécialisé 2<sup>ème</sup> niveau à celui d'agent technique qualifié (C.M. du 01/04)
- Indemnité d'Exercice des Missions (IEM) et Indemnité d'Administration et de Technicité ( IAT ) : harmonisation avec les autres communes du secteur (C.M. du 9/12)

## **SIVOM**

- Assainissement : travaux de remplacement de la conduite à Sagy (des PAV à la lagune), travaux de réparation à Collonges. A compter du 01/01/08, les effluents viticoles ne seront plus acceptés.
- Eau : réfection de la canalisation de la maison J. Bonvilain jusqu'à la maison A. Chevenet. Demande qu'un calendrier des travaux soit remis aux riverains à l'avance.

## **POINTS D'APPORT VOLONTAIRES**

- Une nouvelle signalétique a été mise en place : la colonne papiers ne reçoit désormais plus que les journaux et magazines : les cartons et sacs papier doivent être réservés à RELAIS ( dépôt au local près du garage communal) ou conduits à la déchetterie de Péronne.
- Il existe trois lieux de colonnes sur la commune : route de Colongette à Sagy, place de la Fontaine à Cruzille et au croisement des routes de Fragnes et Ouxy. Si l'une des colonnes est pleine, ne déposez rien au pied, déplacez-vous sur un autre site ( tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de Commune sont à votre disposition !).

## **PASSAGE DE RELAIS EN 2007**

Mardi 23 janvier – Mardi 20 mars – Mardi 19 juillet – Mardi 23 octobre

## **DECHETTERIE DE PERONNE**

- Ouverture : Lundi et Vendredi de 14 h à 17 h  
Mercredi de 9 h à 12 h  
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## **DIVERS : DÈS QU'UN SON GÈNE, IL DEVIENT UN BRUIT**

Sauf à vivre en ermite, la vie en société nous contraint forcément à supporter l'Autre. Mais aucune obligation nous est faite de subir l'intolérable : bruits, odeurs, fumées... C'est l'excès qui génère le trouble.

Un bruit de voisinage est un « *bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par sa durée, sa répétition ou son intensité* » (article R. 136-7 de code de la santé publique).

Mise à part une isolation complète nous sommes tous amenés à supporter les bruits de la vie quotidienne du voisinage. Toutefois les nuisances sonores jugées excessives sont sanctionnées : cris d'animaux, musique, outils de bricolage ou de jardinage... Le tapage diurne est sanctionné de la même façon que le tapage nocturne.

Tondeuses à gazon, scies, tronçonneuses, perceuses... : les activités de bricolage et de jardinage, généralement très bruyantes, sont autorisées :  
de 8 h 30 à 19 h en semaine,  
de 09 h à 12 h et de 15 h à 19 h le samedi,  
enfin de 10 h à 12 h le dimanche.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT- MÂCONNAIS – VAL DE SAÔNE**

Le compte-rendu des réunions (ainsi que celles du SIVOM) sont disponibles sur le site :  
[www.haut-maconnais.com](http://www.haut-maconnais.com)

# Informations communales

Faisons connaissance avec un artiste photographe installé à Fragnes depuis trois ans :

## Joël Héras

Dès l'âge de 14 ans, il s'intéresse à l'électronique puis s'en passionne et en fait son métier. Plus tard il s'enthousiasme aussi pour la photographie, son thème préféré est la nature et en particulier les insectes. Afin de réunir ces trois passions, il décide de fabriquer un système pour photographier les insectes en vol.

A cause de leur petite taille, de leur vitesse et de la rapidité de battement de leurs ailes, il est très difficile de les photographier «à la main».

Ils sont donc très peu à réaliser ce type de cliché et donc en a fait une spécialité.

Il a écrit un livre: «Battements d'ailes aux éditions Delachaux et Niestlé», et écrit la rubrique «Instants d'insectes» à chaque numéro de la revue Horizons Nature.



Des articles sur son travail sont parus dans différents magazines : Chasseur d'images, La Salamandre, la revue Insectes de l'OPIE, Ça m'intéresse.

Ses photos sont aussi distribuées par l'agence Bios.



L'hiver, il n'y a plus d'insectes, alors, il s'adonne à un sujet différent, traité de manière artistique : des gouttes de liquides colorés qui tombent et se percutent.

---

## LE TOUR DE FRANCE A CRUZILLE EN 2007

Après la fameuse étape contre la montre Lugny – Mâcon, veille de l'arrivée à Paris, de juillet 1991, Cruzille sera à nouveau sous les feux de l'actualité sportive avec le passage du 93<sup>ème</sup> Tour de France. Une date à noter d'ores et déjà sur vos agendas :

**Vendredi 13 juillet : 6<sup>ème</sup> étape Semur-en-Auxois Bourg-en Bresse**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION



Toutes les personnes vivant en France, qu'elles résident dans un logement, une maison de retraite, un internat, une habitation mobile, etc, ou qu'elles soient sans abri, sont concernées par le recensement.

### VOTRE RÉPONSE EST IMPORTANTE

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par l'agent recenseur. Participer au recensement est un acte civique.

Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

### A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il permet de mieux connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, modes de transport, déplacements quotidiens, etc.). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

### LE RECENSEMENT RESPECTE-T-IL LA VIE PRIVÉE DE CHACUN ?

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), seul habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

### COMMENT L'ENQUÊTE EST-ELLE RÉALISÉE ?

A partir du 18 janvier, les agents recenseurs déposent au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires et il les récupère lorsque ceux-ci sont remplis.

### COMMENT RECONNAITRE L'AGENT RECENSEUR ?

Pour ceux d'entre vous qui ne connaîtraient pas Corinne Charpy qui a été recrutée par la commune, elle possède une carte tricolore avec sa photo et signée par le maire.

### QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ABSENCE ?

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre voisinage qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner à la mairie.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir de janvier 2008.

# ÉTAT CIVIL

## DÉCÈS

Yvonne DUCROUX née Groselier à 72 ans  
le 11/01/06 à Mâcon, née à Bissy-la Mâconnaise

Céline LIORET à 25 ans,  
le 22/02/06 à Cruzille, née à Chenove (21), inhumée en Côte d'or

Jean BRETON à 63 ans,  
le 26/05/06 à Mâcon, né à Devrouze (71), inhumé à Cruzille

Denise Lucienne Jeanne CHAMPLIAUD à 81 ans  
le 8/07/06 à Chalon/Saône, née à Cruzille

Colette Eugénie PONTIUS à 77 ans  
le 27/07/06 à Manosque (04) , née à Cruzille

Alberte COLIN née Renard à 84 ans  
le 26/08/06 à Cruzille, née à Mâcon, inhumée à Cruzille

Pascal GUERIN, à 43 ans,  
le 27/08/06 à Toumus, né et inhumé à Cruzille

Daniel GABRY, absent depuis le 29/11/1993, est déclaré mort,  
né le 7/02/48 à Bissy-la -Mâconnaise

Maria De JESUS DA SILVA à 84 ans  
le 19/11/06 à Tournus, née au Portugal

## MARIAGES

Alberto PICUASI CHIZA et Véronique Lucie Colette ROUVAREL  
le 8/04/2006 à Cruzille

Thierno Mamadou SOW et Véronique Pascale Monique COULON  
le 23/12/2006 à Cruzille

## NAISSANCES

Esteban BALDASSINI, né le 1<sup>er</sup> janvier 2006 à Mâcon,  
fils de Jean-Christophe BALDASSINI et Karine MORELLET

Pauline FAUCON, née le 1<sup>er</sup> JANVIER 2006, à Mâcon  
fille de Ludovic FAUCON et Patricia COLIN

Léandre GUILLOT-DUMAS né le 5 janvier 2006, à Decines Charpieu (69)  
fils de Julien GUILLOT et de Laetitia DUMAS

Romain DURANT né le 14 avril 2006 à Mâcon  
fils de Stéphane DURANT et Stéphanie MOINE

Timéo FERREIRA-BERNELIN, né le 5 juillet 2006, à Mâcon,  
fils de Christian FERREIRA et Cécile BERNELIN

Tanis NOVACKI né le 26 août 2006, à St Vallier (71)  
fils de Jérôme NOVACKI et Yasmina BOUHLASSI

# Compte Administratif 2005

## DÉPENSES

## RECETTES

### FONCTIONNEMENT

	réalisé
Charges à caractère général	39 687.29
Charges de personnel	61 710.38
Dépenses imprévues	-
Virement à la section d'inv.	-
Autres charges de gestion	26 556.66
Intérêts d'emprunts	3 808.41
Charges exceptionnelles	-
<b>TOTAL</b>	<b>131 762.74</b>

	réalisé
Report à nouveau	38 839.42
Atténuation de charges	206.47
Vente de produits	2 737.00
Produits de la fiscalité	69 073.00
Dotations et participations	80 174.12
Autres produits	2 216.48
Produits financiers	4.36
Produits exceptionnels	15.24
Transfert de charges	-
<b>TOTAL</b>	<b>193 266.09</b>

### INVESTISSEMENT

	réalisé
Déficit antérieur reporté	28 802.28
Dotation fonds divers	-
Emprunts et cautions	11 337.64
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	19 727.44
Immobilisations en cours	32 357.58
Immobilisations concédées	11 905.45
Dépenses imprévues	-
<b>TOTAL</b>	<b>104 130.39</b>

	réalisé
Virement	-
Dotations	33 848.28
Subventions d'investissement	8 453.59
Emprunt	12 000.00
Immob. incorporelles	-
Immob. corporelles	11 905.45
<b>TOTAL</b>	<b>66 207.32</b>

**EXCÉDENT : 23 580.28 €**

## **Témoignage. À la recherche de mes racines.**

Nous sommes nombreux à avoir au moins un ancêtre, un aïeul, qui a participé à la Grande Guerre. J'ai toujours su que mon grand-père paternel faisait partie de ces « poilus », sans chercher à m'informer davantage auprès de membres de ma famille, aujourd'hui disparus. Je tiens à témoigner ma reconnaissance au Souvenir Français qui m'a aidé dans mes recherches.

Toute trace semblait perdue, ne restait pas même une photo jaunie, seulement un nom sur le monument aux morts de sa commune d'origine. Je devais recréer le puzzle à partir des éléments épars, pour entrer un peu plus dans l'intimité de cet aïeul disparu. Je savais simplement que ma grand-mère, en tant que veuve de guerre, bénéficiait d'un voyage annuel gratuit pour se rendre sur la sépulture de son mari, au cimetière parisien de Bagneux.

En octobre 2003 était officialisé le site Internet « Mémoire des hommes » qui met à la disposition du public des bases de données réalisées à partir de la numérisation et de l'indexation de fiches biographiques élaborées au lendemain de la Première Guerre mondiale par l'administration des Anciens Combattants et conservées par la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives du Ministère de la Défense.

Plus de 1,3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention " Mort pour la France " figurent sur cette base de données qui fournissent les renseignements essentiels d'état civil et militaires. Après avoir lancé la recherche je trouvai la fiche individuelle de mon grand-père. Je pouvais poursuivre ma quête.

C'est dans ce but que nous sommes allés récemment à Bagneux où, dans la 19<sup>e</sup> Division militaire, parmi toutes les tombes, parfaitement entretenues, portant chacune le nom du disparu et la Cocarde emblème du Souvenir Français, devait se trouver celle que nous cherchions.

Nous avions résidé auparavant en Picardie et Champagne, et les très nombreux cimetières militaires nous étaient presque familiers, mais ce lieu de mémoire nous concernait directement. Un de ces militaires fauchés en pleine jeunesse, faisait partie de notre famille. Ce « Mort pour la France, le 1<sup>er</sup> octobre 1914 » n'était plus un simple matricule sur une fiche individuelle. C'était un jeune père de famille de vingt-trois ans, dont, avec émotion, nous avons découvert la tombe marquée de l'insigne tricolore du Souvenir Français.

Même si la loi du 31 juillet 1920 a créé le Service National des Sépultures par laquelle l'État s'engage à entretenir les cimetières militaires de l'ancienne zone des armées et organise les nécropoles nationales, restent encore les carrés militaires communaux : leur entretien est confié aux municipalités qui, dans de nombreux cas, demandent au Souvenir Français de se substituer à elles. Que le Souvenir Français soit l'objet d'une reconnaissance officielle, n'est que justice.

Le « Souvenir Français » propose sur son site Internet, riche et continuellement mis à jour, des liens indispensables à la poursuite de ce devoir de mémoire que nous sommes très nombreux à accomplir, tant est profonde l'envie de retrouver ses racines et la nécessité de s'approprier le passé pour mieux comprendre le présent.



Michelle Buchaillard

## La Boucherette : un site reconnu ...sur le plan régional comme sur le plan local.

### Historique :



*Orchis pourpre*

**Année 1880 :** Le tiers de la superficie de Lugny est couvert de vigne. C'est alors qu'un puceron débarqué d'Amérique, le Phylloxéra, est arrivé jusqu'ici et a détruit tout le vignoble. La technique de greffage de cépage noble sur des porte-greffes américains a permis, dans les meilleurs terroirs, de reconstituer le vignoble. La Boucherette, pentue et avec un sol peu épais, n'a pas été replantée, mais utilisée comme pâturage communal. Des grand-mères et des enfants y ont gardé vaches et chèvres qui ont ainsi entretenu la teppe pendant près d'un siècle. Les modes de vie ont changé et la teppe a été abandonnée, de même que les carrières et la lavière attenantes. Librement, une grande variété d'arbres et arbustes, de plantes herbacées, a colonisé cet espace., dominé cependant par les buis et les chênes.

**Année 1985 :** les « bois et pelouses de Charvençon », d'une superficie de 104 ha, sont classés en ZNIEFF d'intérêt régional (une ZNIEFF est une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique).

Les raisons de ce classement : La biodiversité du site comprenant une chênaie pubescente (taillis maigre de petits chênes), des landes à buis, des pelouses calcaires, essentiellement développée dans la moitié sud de la France. La flore typique correspondante : Silène d'Italie, Œillet sylvestre, Géranium sanguin, Phalangère à fleur de lis, Coronille émerus, Capillaire noir, Limodore, Erable de Montpellier... dont certaines rares et protégées.

**Année 1990 :** Rapport de présentation du POS adopté par le Conseil Municipal, qui, considérant la zone de la Boucherette intéressante par sa flore et sa faune, la classe comme non constructible.

**Année 1994 :** Etude environnementale réalisée par la Communauté de Communes insistant sur l'intérêt écologique de cette zone.

**Années 1996 et 1997 :** Il faut sauvegarder ce site remarquable qui permet une utilisation intéressante par les élèves du collège, dans le cadre de leurs études en biologie. C'est aussi une façon originale de faire connaître Lugny et d'amener un nouveau public partant de la Cave Coopérative. Le Comité d'Animation de Lugny, mis en place par le Conseil Municipal, prépare un projet d'aménagement de la teppe de la Boucherette.

Renée et Daniel Conry, à l'initiative de ce projet, recensent une cinquantaine d'arbres et arbustes différents, les fleurs typiques de ce genre de milieu, dont une quinzaine d'espèces d'orchidées, des insectes tels que la mante religieuse, la petite cigale montagnarde, l'ascalaphe, ... Les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège préparent les dessins des feuilles d'arbres qui serviront à la signalétique, ébauchent le tracé du futur sentier et publient deux livrets de détermination des plantes. Tout ce travail se fait en étroite collaboration avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.



*Phalangère à fleur de Lis*

**Années 1997 à 2000 :** Plus de trois années seront nécessaires pour mener le projet à son terme.

Par convention, le 15 décembre 1998, la commune de Lugny met le site de la Boucherette (15 ha 62 a) à disposition de la Communauté de Communes du Haut Mâconnais, pour une durée de 10 ans renouvelable par tacite reconduction. C'est donc la CCHM qui prend le projet en charge.

Elle bénéficie de la charte intercommunale de développement du canton, subventionnée par le Conseil Régional.

Finalement, le projet coûte environ 170 000 F TTC et grâce aux diverses subventions obtenues, il reste environ 40 000 F à la charge de la CCHM. Ce budget sert à payer :

- des travaux de remise en état : principalement arrachage de buis en haut de la teppe (une vingtaine de camions d'un mélange de buis et de terre seront descendus et auront permis de remblayer un chemin).
- des travaux d'aménagement divers : pose de mains courantes et d'une barrière.
- la signalétique : le grand panneau d'accueil (qui sera abrité en 2005), les cinq panneaux biotope, les panneaux nommant les différentes sortes d'arbres, le balisage du sentier, le balisage de l'accès au site depuis la Cave.
- la promotion : édition d'un dépliant répondant aux normes du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

Un travail bénévole très important est réalisé par des gens motivés de Lugny et des environs : tracé, défrichage, mise en forme du sentier, nettoyage de certaines zones, brûlage d'énormes tas de buis, pose de la signalétique, de la clôture, abattage d'arbres.

L'inauguration a lieu le 3 juin 2000.

On fait le point après six années d'existence :

### Objectif atteint ?

L'objectif principal était de stopper l'emboisement de la teppe. Si nous n'avions rien fait, nous pouvons être certains que dans une dizaine d'années, le site serait devenu une prolongation du bois de Charvaçon, formée de buis et petits chênes, sans grand intérêt. Aujourd'hui, la teppe est redevenue un milieu ouvert offrant une perspective attrayante.

L'objectif secondaire était d'offrir à différents publics un sentier de découverte de la nature.

Chaque année, les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Victor Hugo étudient flore et faune de la teppe. Régulièrement, et surtout quand le printemps offre sa floraison d'orchidées, des visiteurs étrangers à la commune parcourent le sentier. Des visites guidées sont alors organisées et animées par la conservatrice bénévole du site : Mme Renée Conry.

La Boucherette est devenue pour bon nombre d'habitants de Lugny, un lieu de promenade maintenant reconnu. Un conseiller technique du CSNB nous a déclaré récemment que c'était l'un des sentiers thématique de Bourgogne les plus intéressants, très visité et très bien entretenu.



Fruit de la Viorne Lantane

### Evolution :

Depuis l'inauguration, deux actions ponctuelles ont permis d'offrir un intérêt supplémentaire :

l'ouverture du Royaume des Lutins : petit espace aménagé pour les enfants (travail réalisé par les bénévoles habituels).

l'ouverture d'un sentier nouveau permettant, depuis une micro-corniche, une vue panoramique sur la vallée de l'Ail (travail réalisé par une classe de BEP d'un Lycée de Chalon/Saône et patronné par les Pupilles de S et L).



L'Orprys Abeille

### L'entretien ?

Il coûte très peu à la collectivité.

La teppe est entretenue par deux juments blanches, appartenant à l'une à M. Brébouillet et l'autre à M. Martin-Diaz. Chaque hiver, enfermées dans une clôture électrique que l'on déplace, elles nettoient alternativement les différentes parties de la teppe.

Le sentier est entretenu par les bénévoles habituels. Si vous êtes intéressés pour participer, faites-vous connaître à la Mairie.

Des travaux plus importants de fauche ou défrichage sont effectués par les employés municipaux de Lugny et certaines autres communes, ainsi que par le CSNB.

Nous avons changé la signalétique ces deux dernières années : elle était abîmée par les UV et les intempéries. Coût : à peu près 2 200 € pour la Communauté de Communes et 300 € pour le CSNB.



Un groupe d'élèves en visite

### Des projets pour quand on sera riche !

Une table d'orientation sur la zone panoramique, en haut de la teppe : le prix nous avait fait reculer en 1998.

La construction d'une cadole en pierre sèche, en bordure de la teppe. Ce serait faisable, on pourrait imaginer un chantier de jeunes en été, sous la conduite d'un spécialiste.

Seulement, il y a des conditions de sécurité à respecter : entrée interdite, il faut placer une clôture tout autour...

## AU FIL DES ANS

association issue de la charte intercommunale du SIVOM de Lugny, propose depuis 1999 de nombreuses activités et sorties ouvertes à tous, afin de favoriser les rencontres intercommunales et inter-générationnelles. Notre association compte 45 adhérents répartis sur les 18 communes du SIVOM.

L'ensemble de nos activités et sorties ont rassemblé plus de 400 participants.

Voici notre programme pour la saison 2006/2007.

Les renseignements et inscriptions sont à demander auprès des responsables d'activités.

### **DANSE DE SALON à Viré**

Jeudi soir, de 20 h 30 à 22 h, sur 2 trimestres d'octobre à mars

Contact: Paul Pénillard tél. 03.85.33.17.58  
Pierre Comte tél. 03.85.33.23.99

### **YOGA au DOJO à Lugny**

2 cours le vendredi matin, de 9 à 10h et de 10 à 11 h, sur 3 trimestres

Contact : Micheline Weber tél. 03.85.38.56.60  
M.-J. Couturier tél. 03.85.33.28.60

### **YOGA à Saint-Albain**

salle des associations de 19 h 20 à 20 h 50, sur 3 trimestres

Contact : Paul Pénillard tél. 03.85.33.17.58 1

### **AQUAGYM à Mâcon**

prix de groupe, hors CAMVAL, dans la limite des places disponibles à la piscine

Contact : Françoise Mirallès tél. 03.85.36.92.02

### **INITIATION à L'INFORMATIQUE**

Salle du foyer rural à Péronne - début 15 novembre - 1 cours de 14 à 18 h

Contact : Micheline Weber tél. 03.85.38.56.60

### **Atelier CARTON'ART**

Salle du Préau Mairie de Lugny

Contact : Sylvie Coffigny tél. 03.45.05.20.54

### **Atelier PAC EUREKA, sous l'égide de la M.S.A.**

Vendredi de 14 à 16h - début le 6 octobre à Saint -Gengoux de Scissé

Contact : Denise Corrand, tél. 03.85.33.00.01

### **SORTIES PROGRAMMEES :**

**THEATRE DE LA TETE D'OR à LYON - « Arsenic et vieilles dentelles »**

Mercredi 14 février 2007 - départ en car d'Azé... Lugny... Fleurville

Contact : Yvonne Charrin tél. 03.85.33.17.25

**JOURNEE RECREATIVE à SAINT-VULBAS - en mars 2007**

Contact : Mme Ducroux tél. 03.85.36.92.53

**GRAND THEATRE de DIJON « La Belle Hélène »**

Samedi 31 mars 2007 - départ en car d'Azé... Lugny... Fleurville

Contact : Suzette Mormand tél. 03.85.36.94.09

**VOYAGE... en mai ou juin 2007... à l'étude**

Contact : Suzette Mormand tél. 03.85.36.94.09

## Le Relais Assistantes Maternelles

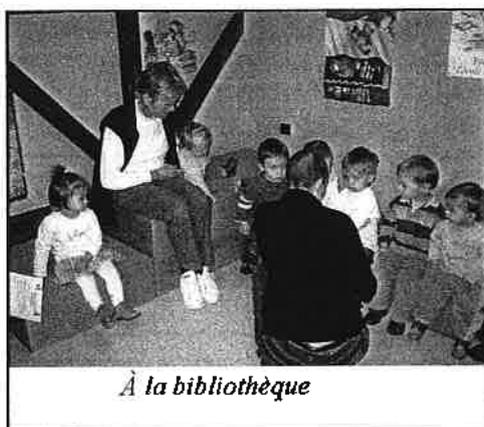
D'une manière générale, les actions du relais assistantes maternelles intercommunal (siège à Viré) fonctionnent bien sur le territoire de la Communauté de Communes Mâconnais / Val de Saône. La fréquentation des parents (recherchant un mode de garde, un soutien pour remplir le contrat de travail...) est en constante évolution : environ 250 contacts, visites ou entretiens téléphoniques.

Les assistantes maternelles, quant à elles, participent activement aux matinées « rencontres et jeux » (15 sont venues au moins 1 fois) dont 8 régulières le jeudi à Viré (avec 16 enfants en moyenne) et 6 le mardi à Lugny (avec 11 enfants en moyenne).

Elles s'investissent de plus en plus, notamment pour la journée de clôture « Les Arts dans la rue » (projet SEJ) où plusieurs assistantes maternelles ont aidé à la mise en place du stand du relais et ont encadré un atelier pour les enfants.

Au total, sur 46 assistantes maternelles en activité, seulement 8 n'ont jamais fait appel à la structure.

Le relais a également proposé d'autres manifestations réunissant parents et assistantes maternelles : soirée débat « Importance de dire NON à l'enfant » (33 participants), spectacle musical « Chansonnette pour petites oreilles » (46 participants dont 31 enfants)...



Concernant les projets 2007, les animations pour les enfants autour du livre seront développées : intervention dans différentes bibliothèques du territoire intercommunal (livres animés, comptines...).

Au moins une matinée « rencontres et jeux » par bimestre sera ouverte aux parents afin de partager des expériences avec leur(s) enfant(s) en collectivité.

Quant aux assistantes maternelles, le relais proposera un programme ambitieux autour du thème du « Jeu » (nouveau projet fédérateur SEJ) qui permettra de mettre en valeur leur créativité et leur accompagnement des enfants.

Pour en savoir plus sur le service, vous pouvez contacter Sophie Menand (Responsable du Relais Assistantes Maternelles) lors des permanences « accueil/information » :

- A Lugny, le mardi (sauf le dernier du mois) de 9h30 à 11h30 à la mairie au 03 85 33 21 96
- A Viré, le mardi de 14h à 17h,  
le mercredi (sauf le 1er du mois) de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h  
et le vendredi de 8h à 12h au 03 85 33 97 96  
ou sur rendez-vous.

Les matinées « rencontres et jeux » ont lieu :

- A Lugny, le dernier mardi du mois à partir de 9h30 jusqu'à 11h00.
- A Viré, le premier mercredi du mois et 2 jeudis en milieu de mois aux mêmes horaires.

**Le Service Enfance Jeunesse** est un service intercommunal dont la vocation est de promouvoir les loisirs éducatifs. Il assure à la fois la coordination d'activités mises en oeuvre par ses partenaires et l'organisation de ses propres activités.

Le Projet Educatif Territorial signé avec ses partenaires institutionnels ( la CAF, la MSA, le Conseil Général et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ) constitue une véritable feuille de route pour l'aménagement du temps libre des enfants et des jeunes. Ces temps non contraints, complémentaires à ceux de l'école, permettent aussi d'acquérir des savoirs, contribuant à leur épanouissement personnel, physique et intellectuel et à l'apprentissage de la vie en société.

#### en 2006 !

L'organisation de l'accueil et des activités pour les adolescents a complètement été revue. Le dispositif « Viens » commence à porter ses fruits. La gestion de ce dispositif a été confié à l'association CLEM. Cette année, les ados ont pu pratiquer différentes activités de loisirs ; cinéma, karting, foot à Lyon, Micro-fusées, cirque, concert mais aussi formation aux gestes de premiers secours...

Cette réorganisation a permis de libérer du temps pour la relance des projets fédérateurs qui mobilisent les structures éducatives de la communauté de communes.

Ainsi, **Les Arts dans la Rue** ( photo ci-contre ) ont permis d'impliquer sur plusieurs mois, les usagers :

- du Relais Assistantes Maternelles,
- du Multi-Accueil de Viré,
- du Centre de Loisirs de Viré,
- les bibliothèques de Clessé, Péronne et Lugny...
- des garderies périscolaires d'Azé-Saint-Gengoux, Péronne, Saint-Maurice de Satonnay, Saint-Albain,

Pour conclure ce projet, la journée familiale du 18 mai organisée à Clessé connaissait un succès éclatant avec plus de 1500 visiteurs ravis !



Une activité nouvelle est née au dernier trimestre. Un atelier d'éveil musical « **Les Lutins Tamar** » est organisé pour les enfants de 18 mois à 8 ans (répartis en 3 tranches d'âge !). Encadré par Nico, cet atelier fait la joie des petits qui s'amuse et s'émerveillent à découvrir des sons et des rythmes...( photo ci-contre ). Cette initiative vise également à assurer une certaine continuité entre l'activité du Service Enfance Jeunesse et celle de l'école de Musique.

#### en 2007 !

« **Viens !** » : pour 2007, un accord de collaboration avec les communes de La Salle, Laizé, Charbonnières et Senozan va permettre de donner à l'association CLEM plus de moyens pour organiser le dispositif « Viens ». Le but de cet coopération est de présenter une offre de loisirs plus cohérente au niveau du territoire et plus simple à comprendre pour les jeunes ! Cela se traduira, par exemple, par une proposition unique d'activités pour les collégiens issus des territoires concernés. Les communes d'Azé, Péronne et Saint-Maurice de Satonnay ont opté pour un choix différent et ne s'intègrent plus dans ce dispositif.

De janvier à mai, les structures participantes concrétiseront leurs projets dans le cadre du projet fédérateur « **Le jeu d'Hier à Aujourd'hui !** ». La journée de clôture aura lieu le 13 mai 2007 (lieu et horaires à déterminer).

## Ecole de musique "La tartevelle"

L'école de musique du Mâconnais Val de Saône commence l'année scolaire 2006 - 2007 sous son nouveau nom : La Tartevelle.

L'année passée a été riche en événements.

Outre les traditionnels concerts de Noël et de printemps, de nombreuses manifestations ont suscité la participation des élèves.

L'école de musique de Sancé nous a fait le grand plaisir d'accueillir l'un de nos ensembles lors de sa « semaine baroque » à la fin du mois de mars, une occasion pour les enfants de la Tartevelle de se produire devant un public plus nombreux et d'assister à d'intéressantes prestations des professeurs et élèves de Sancé.

Les guitaristes ont pu participer à deux rencontres autour de la guitare au Creusot et à Saint Vallier au mois d'Avril avec d'autres jeunes musiciens de Toumus, du Creusot, de Saint Vallier et de Chate-noy le Royal. A cette occasion, ils ont pu se produire en première partie du concert d'Emmanuel ROSSFELDER, victoire de la musique 2003.

Toute l'école de musique a apporté un concours enthousiaste à la journée « Les arts dans la rues » organisée le 14 mai à Clessé par le Service Enfance Jeunesse.

A l'occasion de la fête de la musique, la Tartevelle a lancé une nouvelle formule consistant à jumeler sa manifestation de fin d'année scolaire avec la kermesse d'une des écoles de la Communauté de Communes. C'est ainsi que parents et élèves ont pu danser au son de notre petit orchestre le 24 juin dernier.

Pour l'avenir, les projets ne manquent pas.

Le concert de Noël aura lieu le Vendredi 22 Décembre à 20 h à la salle des fêtes de Saint Albain. Au printemps, nous proposerons deux spectacles sur le thème de la musique celtique en collaboration avec l'école de musique de Toumus : l'un à la salle des fêtes de Montbellet le 17 mars à 20 h 30, l'autre le 23 Mars à 20 h 30 au Cellier des Moines à Toumus.

Le Dimanche 13 Mai, la Tartevelle proposera une animation musicale pour la fête organisée par le Service Enfance Jeunesse.

Nous ferons la fête de la musique le 23 Juin.

L'année se clôturera par un concert apéritif donné dans le cadre de la journée « D'un village à l'autre » organisée par le Comité de soutien aux associations du canton de Lugny.

## Festival des Musiques Rares en Mâconnais Val de Saône

C'est à l'occasion des concerts qu'il dirige en Europe que Jean-Claude AMIOT, directeur artistique du Festival des Musiques Rares découvre ces musiques de « traverse », ces musiques qui ne se coulent pas forcément dans un moule préétabli, ces musiques métissées, ces musiques « inentendues » : la liste est longue de ces instruments, de ces œuvres, de ces compositeurs que l'on n'entend pas au concert grand public, faute d'être identifiés dans un genre bien déterminé !



Peut-on tenter une définition de musiques rares :

« œuvres ou compositeurs méconnus, partitions peu jouées de compositeurs connus, instruments rares, rencontres musicales insolites.. ou improbables... »

La communauté de Communes a commandé en 2006, à une jeune artiste résidant en Espagne, le nouveau logo du Festival qui a suscité l'intérêt : la force graphique de la réalisation met magnifiquement en lumière les chemins du Festival entre musiques classiques et musiques ethniques.

A partir de l'été 2004, le Festival des Musiques Rares s'est installé en Mâconnais Val de Saône et la presse n'a pas manqué de souligner les heureuses découvertes musicales réalisées à l'occasion des deux premières éditions bourguignonnes: un instrument rare – s'il en est - la scie musicale (2004), un insolite dialogue entre vielle à roue et clavecin (2004), orchestre baroque constitué des membres de la même famille (2005), des musiques de l'Inde du Nord et un orchestre klezmer (2005),

La troisième édition 2006 a vu s'élargir la proposition initiale à 8 communes ( concert bombarde et orgue à Cruzille le 2 juillet). Le Journal de Saône & Loire, la Revue Spectacles et la Revue du Conseil Général se sont fait l'écho de l'originalité et du succès de l'entreprise :

- *«Le groupe DJIVILLI inaugurait le 3<sup>ème</sup> Festival des Musiques Rares. Il est remarquable d'entendre cette bande de jeunes s'approprier l'héritage musical manouche de Django Reinhardt... »*
- *«Toute auréolée de son prestigieux Prix au Concours d'orgue de Toulouse, Anne-Gaëlle Chanon a séduit le public du second concert du Festival des Musiques Rares... »*
- *«CARNETS DE VOYAGE avait donné rendez-vous aux toujours plus nombreux auditeurs du Festival des Musiques Rares pour une heure de découverte de musiques aériennes tout imprégnées de senteurs d'orient ... et d'occident »*
- *« Agnès Léger et Jean-Pierre Grau nous ont fait découvrir la guitare romantique sur instruments d'époque (1830). Un émouvant duo ».*
- *« Les places étaient convoitées pour rendre hommage et vie à la musique de Chevalier de Saint George, le Mozart noir : un exceptionnel courant de joie et d'harmonie musicale... »*
- *«A TOUS VENTS soufflait des airs venus d'ailleurs et fixait la direction des vents ! Vents d'ici, Vents d'Est, Vents d'Amérique : au fil du jeu questions – réponses, le duo installait une belle trame de musiques traditionnelles venues de Bulgarie ou d'Amérique (des touristes a m é ricains présents ont apprécié !)*

La diversité géographique des auditeurs conforte le pari des organisateurs du Festival de proposer une programmation qui suscite l'intérêt des habitants des communes concernées par l'organisation de chaque événement mais aussi l'ensemble de la région et au-delà, à travers les touristes de passage en Mâconnais. Près de 950 auditeurs et, pour la première fois 80 abonnés, ont assisté aux concerts du Festival des Musiques rares 2006.

En cours d'élaboration, la programmation 2007 du IV<sup>ème</sup> Festival des Musiques Rares en Mâconnais Val de Saône devrait réserver bien des surprises :

- duo Concerto Napoletano (tradition de chansons napolitaines et siciliennes)
- trio percussions, piano et Ondes Martenot (instrument électronique précurseur inventé en 1928)
- Antonini Trio (vibraphone, basse électrique et l'étonnante instrumentiste vocale Catali Antonini à la voix très étendue)
- Trimbal, duo jouant les cordes pincées du monde méditerranéen et baroque (cetera, oud, saz, zarb, luths, théorbe, vihuela)
- Musica Aulica (musique de l'ancienne Hongrie)
- Roger Bevan Williams, organiste et directeur du département de Musicologie de Aberdeen (musique écossaise pour orgue)
- Et le projet des programmes en direction de la musique de la Chine, du Portugal et un ciné - piano... !

Le Festival reçoit l'aide logistique et matérielle de la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône, du département de Saône et Loire, de la Région de Bourgogne et de ses partenaires, les Caves Coopératives de Clessé, Lugny, Viré, les Pianos CROSES, les Parquets Protat, le Journal de S&L, Style Azimut.

# Ah, les pompiers !

A cette seule évocation nous avons tous des images qui resurgissent brusquement à notre esprit : la grande fête cantonale des pompiers, les manœuvres du dimanche matin, les défilés au monument aux morts rythmés du tambour et du clairon, les chansons enfantines "Au feu les pompiers, Y a la maison qui brûle, Au feu les pompiers, La maison est brûlée " ou populaires des Fred Adison, Sacha Distel, qui nous reviennent par bribes....

Le pompier volontaire de notre village toujours prêt à aider quand il faut neutraliser un feu de cheminée, détruire un nid de guêpe ou déboucher le caniveau menaçant d'inonder une cave... La délégation de pompiers en tenue d'apparat rendant hommage au défunt en portant le cercueil lors de ses obsèques... Les pompiers fêtards du banquet de la Sainte Barbe ou du bal musette du 14 juillet... Le couple de pompiers pas pressés un soir d'hiver pour la tournée de vente de cartes de membre honoraire accompagnées du traditionnel calendrier .....

Pas seulement pour tous les petits garçons qui ont rêvé un jour de casque doré, de camion rouge, de pin-pon et de grande échelle, mimé l'extinction d'un incendie avec une baguette en guise de lance, et avant que l'histoire, les histoires, de la Compagnie de Sapeurs Pompiers de Cruzille ne tombent dans l'oubli, nous avons construit ce dossier des soldats du feu jouissant d'une immense popularité, assise sur une tradition construite au fil des ans grâce aux secours qu'ils apportent à tous, n'importe quand, et sans doute parce qu'ils sont ceux qu'on appelle quand on ne sait pas qui appeler.

Alors, en route ! Avec les pompiers...



et pourquoi ne pas entonner le tube à la mode grâce à la TSF en 1934 (\*) :

1. Chez nous au village,  
On est à la page  
Car nous avons fondé  
Une compagnie d'pompiers  
Ils se présentèrent  
Chez "Mossieu" le Maire  
Qui fit un grand discours  
Pour fêter ce beau jour

2. Hier soir une Delage  
Prit feu dans l'garage  
Ne voyant pas la nuit  
Leur pompe à incendie  
Ils prirent sans méfiance  
La pompe à essence  
Pour arroser le feu  
Ils firent la queue leu leu

3. Cette chaude alerte  
Causa bien des pertes  
Après les explosions  
Ce fut l'inondation  
Fallut à la nage  
Traverser l'village  
Oui, mais pour boire un coup  
Y avait plus d'eau du tout

{Refrain:}

Nous avons bien rigolé  
La fanfare a défilé  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers  
Au bistrot l'on a trinqué  
Et la jeunesse a dansé  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers  
Y avait l'instituteur  
Le préfet, le facteur,  
La femme au pharmacien  
Qui dit du mal de ses voisins  
Dans le pays tout entier  
On a fait tous les cafés  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers.

{Refrain:}

Nous avons bien rigolé  
Tout le village à flambé  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers  
Comme ils étaient affolés  
On a fait un défilé  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers  
Le capitaine avait  
Requis tous les objets  
Des plats, des vieux chapeaux  
Pour faire la chaîne avec de l'eau  
Enfin, ça s'est arrêté  
Y avait plus rien à brûler  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers

{Refrain:}

Nous avons bien rigolé  
On a failli se noyer  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers  
Comme il restait un café  
On y rentra pour sécher  
Avec les pompom...  
Avec les pompom...  
Avec les pompiers  
Nous n'avions plus beaucoup  
Les yeux en face des trous  
Et tout en nous tordant  
Nous tordions aussi nos vêtements  
En famille on est rentré  
Mais tous les administrés  
Avaient leur pompon  
Avaient leur pompon  
Avec les pompiers.

(\*) © Ed. Benjamin, paroles : Charlys, Couvé ; musique : H. Himmel ; interprètes : F. Adison, G. Milton



## Avec les pompiers...

# ... au cours des siècles pour la protection contre l'incendie

Dès l'Antiquité, on trouve des groupes organisés pour lutter contre le feu.

Jusqu'à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, divers procédés ont été utilisés : le plus efficace consistant à faire la part du feu en démolissant les maisons contiguës à l'immeuble en flammes. Ensuite l'eau, dont on disposait généralement en quantité limitée, était déversée à l'aide de seaux d'osier enduits de brai, par de courageux sauveteurs qui devaient se frayer un chemin à travers les pièces de charpente. En certaines circonstances, on en appelait à la puissance divine en jetant dans le feu la statue d'un saint ou le corporal, linge consacré.

En 803, Charlemagne met en place un service de veilleurs de nuit chargés de sonner une cloche pour donner l'alerte en cas d'incendie.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, les bourgeois ont pris l'initiative d'instituer un service de garde, la nuit, « afin de pourvoir aux perils, inconveniens et maux qui, toutes les nuiz pouvoient ou pourroient seurvenir en ladite ville tant par fortune de feu que d'aventure ou autrement se pouvoit prendre ou estre boutez par aucun malfaicteur en aucune partie d'icelle ville... » Le feu n'est pas le seul fléau à menacer les bourgeois durant leur sommeil car « seurvenaient toutes les nuits ... [autre les incendies] vols, larcins, enlèvemens de femes, violences, soustractions de meubles par les locataires au préjudice des propriétaires des maisons ».

Pour la première fois depuis Charlemagne, pour remédier à ces maux, Saint Louis accorde, en 1254, aux bourgeois de Paris le droit de « faire le guet ». Les secours s'organisent sous les ordres des gens de métier « carpentiers, maçons, fevres, couvreurs, carliers, horlogers, placqueurs... » assistés des membres des congrégations religieuses.

Un Arrêté Royal du 8 Décembre 1472 édicte :

'' Toutes les femes de joye doivent porter des seaux pleins d'eau à icelluy feu '' (NDLR : il ne s'agit pas d'une mesure vexatoire, simplement ces filles exerçant leur métier à domicile, on était ainsi toujours sûr de les trouver à toute heure).

François 1<sup>er</sup> met en place en 1524 les '' Quarteniers '', officiers préposés à la garde d'un quartier. Puis Louis XIII institue la protection du Châtelet.

L'année 1699 marque l'introduction en France par Pierre du Mouriez du Périer de pompes utilisée en Hollande : descendant d'une noble famille provençale - son aïeul François du Périer avait eu l'honneur d'être immortalisé dans un poème de Malherbe - il fut laquais de Molière et comédien auprès de celui-ci. Après la mort de Molière, il continuera d'appartenir à la troupe mais ne jouera jamais de rôle de premier plan. Ce qu'il aime, ce sont les « affaires ». Au cours d'une tournée en Flandre, il voit fonctionner ces machines qui permettent d'éteindre de violents incendies en projetant sur les flammes un puissant jet d'eau. Il a l'idée de ramener en France une de ces pompes pour faire une démonstration devant le roi. Après celle-ci, Louis XIV, le 12 octobre 1699, accorde à du Périer privilège exclusif « pour faire construire et fabriquer une pompe propre à éteindre le feu, pour par luy, ou par ceux qui auront droit de luy, vendre, débiter ou louer ladite machine dans toutes les villes, bourgs et autres lieux du Royaume, pendant le temps et espace de trente années entières et consécutives ».

L'efficacité de ce matériel sera démontré entre autres en 1704 aux Tuileries, en 1705 à l'église Saint Antoine....

En 1716 le premier corps de sapeurs-pompiers est constitué à Paris : du Périer reçoit à cet effet 20 000 livres par an « pour l'entretien, le renouvellement et la paie des gardiens ». Le 10 mars 1722, un arrêt du Conseil d'État le nomme Directeur Général des Pompes et le 17 Avril 1722, des lettres patentes rendent les secours gratuits sur Paris. L'Ordonnance Royale du 11 Mars 1743 étend cette gratuité à l'ensemble du territoire.



1810 marque un tournant : le 1er Juillet 1810, le Prince Swarzenberg organise une soirée à l'Ambassade d'Autriche pour honorer le récent mariage de l'Empereur avec Marie-Louise archiduchesse d'Autriche. Vers 23 heures, un violent feu se déclare faisant une dizaine de victimes, dont la princesse Pauline. L'enquête ordonnée par l'Empereur l'alerte sur les nombreuses insuffisances constatées : le commandant en chef du corps des Pompiers de Paris était parti à la campagne ce jour-là sans prévoir d'officier responsable, les gardes-pompes n'ont pas reçu d'instruction et les pompes sont souvent mal entretenues ... Par décret impérial en date du 18 Septembre 1811, Napoléon 1<sup>er</sup> confie aux militaires du génie la lutte contre le Feu. Le Bataillon des Sapeurs Pompiers de Paris est créé. Il deviendra Régiment en 1867 et Brigade le 1er Mars 1967. Il est commandé par un Officier Général.

Par circulaire en date du 6 Février 1815, Montesquiou, Ministre de l'Intérieur, demande aux Préfets de constituer dans chaque commune un service civil de lutte contre les incendies, sous l'autorité du Maire. Ces services reçoivent un fusil .

En 1841, la première pompe à vapeur est construite pour la ville de New York par Paul Rapsay Hodge. Rutilante de tous ses cuivres, il trouve que le gris artillerie fait bien terne et décide de peindre en rouge sang de bœuf cet engin qui devient ainsi le " Red engine maroon " .

Le 14 Juin 1852, Le Ministre de l'Intérieur régleme les uniformes de Sapeurs Pompiers pour l'ensemble du territoire.

La première ambulance hippomobile est mise en service à Nantes en 1905, mais très vite avec le XX<sup>ème</sup> siècle, la traction automobile se substitue à la traction animale. La première autopompe est mise en service à Nancy le 1<sup>er</sup> Février 1901. Paris attendra le 16 Avril 1907.

1925 voit la réorganisation des Sapeurs-Pompiers en remplaçant les sections, subdivisions, compagnies et bataillons par des Corps et en créant les inspections départementales et le service de Santé. De plus, ce décret prévoit le désarmement des Sapeurs-Pompiers .

En 1932, les Postes et Télégraphe attribue le numéro " 18 " pour l'appel des secours à Paris.

Le Vendredi 29 Octobre 1938, un feu éclate aux Galeries de Marseille, sous les yeux d'Édouard Daladier, Président du Conseil et d'Édouard Herriot, Maire de Lyon. Le bilan est catastrophique, 73 victimes et des dégâts considérables. Devant l'incurie des secours, les renforts affluent de Toulon, Lyon, Tarascon, Martigues ... Le 30 Mars 1939, Le Maire de Marseille Henri Tasso est destitué et le gouvernement décide de confier à la Marine Nationale la lutte contre les incendies sur la Ville de Marseille : le 27 Juillet 1939, le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille est créé .

1953, Décret sur l'organisation des Sapeurs - Pompiers en France

1955, Décret organisant les Services Départementaux

1980, Transformation des Inspections en Directions Départementales

1982, Décret relatif à l'organisation des SDIS

1988, Nouveau Décret relatif à l'organisation des SDIS

1990, Décret relatif aux Sapeurs-Pompiers Professionnels ( statut )

1996, Loi relative aux Services d'incendie et de Secours ( Départementalisation )

1996, Loi sur le développement du Volontariat

1999, Décret portant statut des Sapeurs -Pompiers Volontaires

2003, Décret modificatif sur le Statut des Sapeurs-Pompiers Volontaires

... des revendications avec défilé, des manifestations de rue, des grèves, les pompiers portent leur grogne à la connaissance du public.



## Avec les pompiers...

## ... en parcourant les registres

Les seules archives véritables que nous ayons, sont les registres nominatifs des sapeurs-pompiers de Cruzille au nombre de 4, conservés actuellement en mairie. Trois s'échelonnent ainsi 1877 à 1887 - le plus ancien, 1888 à 1897 ensuite et enfin 1938 à 1998 le plus récent et dernier, correspondant à l'arrêt de la compagnie de Cruzille-Gréville que nous avons pu relever. Le quatrième registre est un registre des membres honoraires de 1899 à 1952.

### Le Premier registre

Sur la page de garde en belle écriture sépia est écrit :

« La subdivision des Sapeurs-pompiers a été fondée à Cruzille par arrêté préfectoral du 21 Mars 1877, à l'effectif de 28 hommes . »

Puis vient l'ouverture de la première liste le 5 août 1877.

	Les grades	1877/78/79/80/81/82	1882/83	1883/84/85/86/87
1	Sous lieutenant	Canot Claude	Barraud Jacques Benoit (arrêt 83)	Létourneau Claude
2	Sergent Major	Barraud Benoit	Deschamps Jean	Deschamps Jean
3	Sergent Fourrier	Ducloux Jules (arrêt 81)	Renard Etienne	Renard Etienne
4	Caporal	Faucillon Jacques	Faucillon Jacques	Bonnet Henri (arrêt 87)
5	Caporal	Tisserand Jean Baptiste	Tisserand Jean Baptiste	Faucillon Jacques
6	Caporal	Létourneau Riby Claude	Létourneau Claude	Tisserand Jean Baptiste
7	Caporal	Deschamps Jean	Guillemaud Philibert	Guillemaud Philibert
8	Sapeur	Rameau Emile (révoqué 1879)	Thurisset Benoit	Thurisset Benoit (arrêt 87)
9	Sapeur	Chambard François (arrêt 80)	Bonnet Henri	Moindrot Benoit
10	Sapeur	Faucillon Jean Marie (arrêt 81)	Moindrot Benoit	Barraud Prince Denis (arrêt 87)
11	Sapeur	Renard Claude	Martin Pierre	Aulas J. B.
12	Sapeur	Renard Philibert (77)	Barraud Prince Denis	Marcelat Claude
13	Sapeur	Thurisset Benoit	Aulas J. B.	Jacquelin Claude
14	Sapeur	Moindrot Benoit	Marcelat Claude	Jaillet Emilan(d) (arrêt 83)
15	Sapeur	Bonnet Henri	Devis Claude (arrêt 83)	Chambard Etienne
16	Sapeur	Martin Pierre	Jacquelin Claude	Devis Jean
17	Sapeur	Barraud Prince Denis	Jaillet Emilan	Moine Claude (arrêt 85)
18	Sapeur	Balvet Claude (arrêt 79)	Chambard Etienne	Thurisset Claude
19	Sapeur	Gonnot Antoine (arrêt 79)	Jacob Antoine (arrêt 82)	Jacob Alphonse (arrêt 87)
20	Sapeur	Guillemaud Philibert	Moine Claude	Guillemaud Claude
21	Sapeur	Guillemaud Antoine	Thurisset Jacob Claude	Jacob Francis (84)
22	Sapeur	Marcelat Claude	Guillemaud Claude	Barraud Libet Benoit
23	Sapeur	Vandroux Claude	Perrin Philibert (arrêt 83)	Renard Philibert
24	Tambour	Guillemaud Claude	Dumon(t) Louis (arrêt 83)	Michel François
25	Clairon	Dumon(t) Louis	Barraud Libet Benoit	Parret Firmin (arrêt 86)
26	Clairon	Barraud Libet Benoit	Devis Jean	Férrière Claude
27		Aulas J. B.		
28		Jacquelin Claude		
29		Devif Claude		

Les listes ont été volontairement regroupées par nos soins, les places n'ont pas toujours été respectées, ceci afin de limiter le nombre de listes.

En avril 1887, la liste oscille de 15 sapeurs-pompiers à 19, tous issus de la liste précédente.



### Le deuxième registre

Il s'étale de 1888 à 1898, et présente les états nominatifs de chaque compagnie, mois après mois puis les listes des membres honoraires et enfin le livre des comptes sur ces dix années là.

Sur la première page est manuscrit le texte suivant :

« La Compagnie des sapeurs-pompiers de Cruzilles a été reconstituée le 1er avril 1887. L'engagement est de cinq ans. Tout membre qui, sans motifs légitimes quitterait la compagnie avant l'expiration de son engagement serait passible d'une amende de vingt francs.

Les exercices ou manœuvres ont lieu le premier dimanche de chaque mois. Tout membre de la compagnie qui manque à un exercice ou appel est passible, quel que soit son grade d'une amende de 0,50 centimes.

Tous les membres versent indistinctement chaque mois une cotisation de 0,50 cinquante centimes ; en retour ils touchent de la commune une indemnité annuelle et personnelle de six francs. Par exception les tambours et clairons ne versent que 0,25, vingt-cinq centimes par cotisation. »

Suivent ensuite les noms avec les grades.

	grade	1888/89/90/91/92/93/94/95/96
1	Sous lieutenant	Létourneau Claude
2	Sergent Major	Deschamps Jean
3	Sergent Fourrier	Renard Etienne (arrêt 88)
4	Caporal	Guillemaud Philibert
5	Caporal	Thurisset Jacob Cl.
6	Sergent Fourrier	Moindrot Benoit
7		Jacquelin Claude
8		Chambard Etienne (arrêt 88)
9		Devis Jean (arrêt 90))
10		Michel François
11		Thurisset Morandat (arrêt 88)
12		Férrière Claude (arrêt 88)
13		Lagadrillière Firmin
14		Gaguin Jean (décès 91)
15		Protat Abel (arrêt 90))
16		Moindrot Claude
17	Tambour	Guillemaud Claude
18	Clairon	Barraud Libet Benoit
19	Clairon	Renard Philibert
		Large Philibert (89)
		Thurisset Benoit
		Theurat Claude (92)
		Paret Firmin (95)



De 1897 à 1937  
Il n'y a pas de relevé nominatif  
des compagnies



# Avec les pompiers...

## Le troisième registre nominatif

	1937/38	1939	1940/41	1942/43/44
1	Lieutenant Ponthus Edgard	L. Ponthus Edgard	L. Ponthus Edgard	L. Ponthus Edgard
2	Sergent Major Charraux louis	SM. Charraux louis	SM. Charraux louis (décès 40)	SF. Bajard Henri
3	Sergent Fourier Bajard Henri	SF. Bajard Henri	SF. Bajard Henri	Cap. Poncet Léon
4	Caporal Charpy Poncet Léon	Cap. Poncet Léon	Cap. Charpy Pierre	Cap. Charpy Pierre
5	Caporal Charpy Pierre	Cap. Charpy Pierre	Cap. Poncet Léon	Cap. Faucillon Marcel
6	Caporal Faucillon Marcel	Cap. Faucillon Marcel	Cap. Faucillon Marcel	Olivier Louis
7	Alabeatrix Claude	Barraud claudie	Jacob Claudius	Martin André (42)
8	Barraud Claude	Jacob Claudius	Olivier Louis	Goujon Eugène
9	Jacob Claudius	Olivier Louis	Martin André	Derain Jean
10	Mazoyer Hubert	Martin André	Goujon Eugène	Dufal Jules
11	Olivier Louis	Cropet Auguste	Derain Jean	Ligerot Joseph**
12	Martin André	Goujon Eugène	Dufal Jules	Guilloux Georges
13	Cropet Auguste	Derain Jean	Portheret* Louis	Bonnevay Louis
14	Lagadrière Claudius	Dufal Jules	Ligerot Joseph**	Chevenet Albert
15	Goujon Eugène	Portrait Louis	Guilloux Georges	Signoret Charles
16	Derain Jean	Dumonceau Philibert	Bonnevay Louis	Cap. Cl. Dufal Michel
17	Rose Philibert	Guilloux Georges	Chevenet Albert	Cl. Chevenet Joseph
18	Tambour. Alabeatrix Louis	Bonnevay Louis	Signoret Charles	Cl. Létourneau Francis
19	Dufal Jules	Chevenet Albert	Cap. Cl. Dufal Michel	Perret Louis
20	Tambour Guillemaud Claude	Signoret Charles	Cl Chevenet Joseph	Guillemaud Auguste
21	Clairon Dufal Michel	Cap. Cl. Dufal Michel	Cl Létourneau Francis	Eloi Claudius (43)
22	Clairon Létourneau Francis	Cl. Létourneau Francis	Perret Louis	Portheret* Louis
23	Moindrot Alphonse	Cl. Chevenet Joseph	Guillemaud Auguste	
24	Chevenet Joseph	Ligerot Joseph	Chevenet Albert	
	Portrait Louis			

\*L'écriture du nom Portrait devient Portheret en 1940 , n'est plus en liste de 1941 à janvier 1943

\*\*Ligerot Joseph est porté « prisonnier » à partir de décembre 1941 jusqu'en été 1942



En 1958 :

Henri Bajard

et

Auguste Guillemaud





	1945 (01,02,03)	1945 (04,05,06,07,08)	1946/47	1948/49
1	Lieutenant Ponthus Edgard	SF. Bajard Henri	SM. Charpy Pierre	Lieut. Charpy Pierre
2	SF. Bajard Henri	Poncet Léon	SF. Ligerot Joseph	SM. Ligerot Joseph
3	Cap. Poncet Léon	Cap. Charpy Pierre	SF. Bajard Henri	SF. Bajard Henri
4	Cap. Charpy Pierre	Cap. Faucillon Marcel	Cap. Alabéatrix Louis	Cap. Alabéatrix Louis
5	Cap. Faucillon Marcel	Olivier Louis	Olivier Octave	Olivier Octave
6	Olivier Louis	Goujon Eugène	Goujon Eugène	Goujon Eugène (48)
7	Goujon Eugène	Derain Jean	Derain Jean	Guillemaud Auguste
8	Derain Jean	Dufal Jules	Dufal Jules	Derain Jean
9	Dufal Jules	Ligerot Joseph	Guilloux Georges	Dufal Jules
10	Ligerot Joseph	Guilloux Georges	Chevenet Albert	Létourneau François
11	Guilloux Georges	Chevenet Albert	Signoret Charles	Mathy Roger
12	Chevenet Albert	Signoret Charles	Guillemaud Auguste	Jacob Louis
13	Signoret Charles	Guillemaud Auguste	Létourneau Francis	Colin François
14	Guillemaud Auguste	Partheret Louis	Chevenet Maurice	Bonvilain Lucien
15	Partheret Louis	Dufal Michel (décès 45)	Mathy Roger	Granjean André
16	Dufal Michel	Létourneau Francis	Brenier Joseph	Dumonceau Philibert (49)
17	Chevenet Joseph (décès 45)	Chevenet Maurice	Faucillon Marcel	Cap. Cl. Faucillon Marcel
18	Létourneau Francis	Brenier Joseph		Guilloux Georges
19		Alabéatrix Louis		Signoret Charles
20		Mathy Roger		

Jusqu'en 1945, Edgar Ponthus déporté dont on n'a pas de nouvelle est toujours noté comme maire et lieutenant des pompiers. Henri Bajard dirige la compagnie quelques mois puis étant nommé "faisant fonction de Maire", il cède la place à Pierre Charpy.

	1950/51	1952	1953	1954
1	Lieut. Charpy Pierre	Charpy Pierre	Charpy Pierre	Charpy Pierre
2	SM. Colin François	SM. Colin François	SM. Colin François	SM. Colin François
3	SF. Bajard Henri	SF. Bajard Henri	SF. Bajard Henri	SF. Bajard Henri
4	Alabéatrix Louis	Cap. Alabéatrix Louis	Cap. Alabéatrix Louis	Alabéatrix Louis
5	Guillemaud Auguste	Guillemaud Auguste	Guillemaud Auguste	Guillemaud Auguste
6	Derain Jean	Faucillon Marcel	Faucillon Marcel	Faucillon Marcel
7	Jacob Louis	Derain Jean	Derain Jean	Derain Jean
8	Bonvilain Lucien	Bonvilain Lucien	Bonvilain Lucien	Bonvilain Lucien
9	Dumonceau Philibert	François Henri	François Henri	François Henri
10	Cap. Cl. Faucillon Marcel	Guillemaud Jean	Jacob Louis	Charpy Henri
11	Cap. Cl. Guilloux Georges	Signoret Charles	Signoret Charles	Guillemaud Jean
12	Cap. Cl. Signoret Charles	Guilloux Georges	Guilloux Georges	Champanay Roger
13	Tossier André	Charpy Henri	Charpy Henri	Mazoyer Stéphane
14	Charpy Henri	Jacob Louis	Guillemaud Jean	Signoret Charles
15	Guillemaud Jean		Champanay Roger	Guilloux Georges



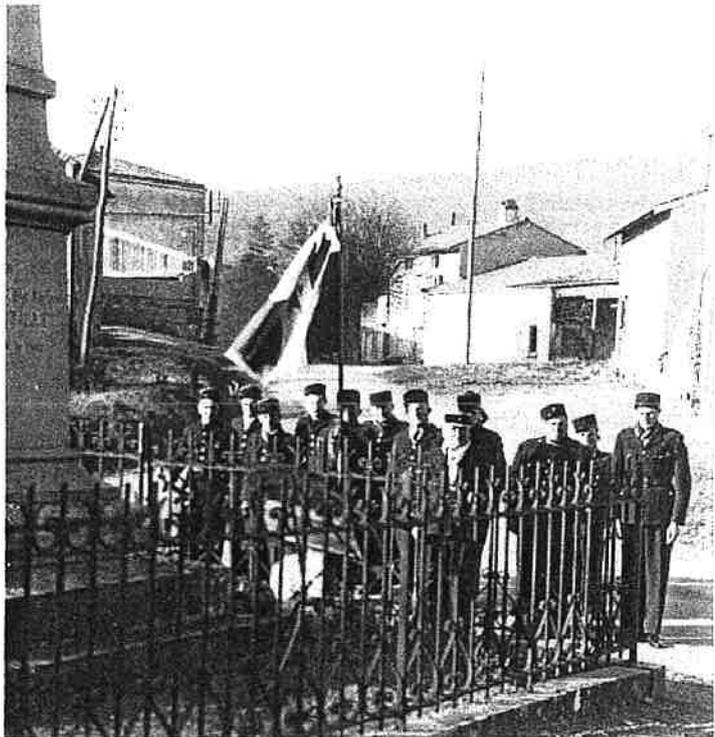
# Avec les pompiers...

	1955/56	1957/58	1959/60	1961
1	Charpy Pierre	Charpy Pierre	Lieut. Alabéatrix Louis	Lieut. Alabéatrix Louis
2	SM. Colin François	SM. Colin François	SM. Colin François	SF. Bajard Henri
3	SF. Bajard Henri	SF. Bajard Henri	SF. Bajard Henri	Signoret Charles
4	Alabéatrix Louis	Alabéatrix Louis	Cap. Guillemaud Auguste	Guilloux Georges
5	Guillemaud Auguste	Guillemaud Auguste	Bonvilain Lucien	Bonvilain Lucien
6	Bonvilain Lucien	Bonvilain Lucien	Signoret Charles	Charpy Henri
7	F rançois Henri	Syre Rolland	Guilloux Georges	Champanay Roger
8	Syre Rolland	Signoret Charles	Charpy Henri	Ladame Louis
9	Mazoyer Stéphane	Point Fernand	Point Fernand	Guillemaud Jean
10	Charpy Henri	Guilloux Georges	Syre Rolland	Blanc Robert
11	Signoret Charles	Champanay Roger	Martin Robert	Champaney Lucien
12	Guillemaud Jean	Guillemaud Jean	Champanay Roger	Martin Robert
13	Point Fernand	Martin Robert	Guillemaud Jean	Syre Etienne
14	Champanay Roger	Charpy Henri	Blanc Robert	
15	Guilloux Georges			

## LES ANNEES 50

de gauche à droite :

Charles Signoret  
 Georges Guilloux  
 Henri Charpy  
 Robert Martin ?  
 Louis Alabéatrix  
 Auguste Guillemaud  
 Henri Bajard  
 Pierre Charpy  
 ?  
 François Colin  
 Rolland Syre ?  
 Lucien Bonvilain





	1962
1	Lieut. Alabéatrix Louis
2	Champaney Roger
3	Bajard Henri
4	Signoret Charles
5	Guilloux Georges
6	Bonvilain Lucien
7	Charpy Henri
8	Guillemaud Jean
9	Blanc Robert
10	Martin Robert
11	Champaney Lucien
12	Syre Etienne
13	Ladame Louis
14	Guillot Gérard
15	Point Bernard



POMPIERS 1961

de gauche à droite :

- Georges Guilloux
- Charles Signoret
- Lucien Champaney
- Louis Ladame
- Jean Guillemaud
- Lucien Bonvilain
- Henri Charpy
- Roger Champaney
- Etienne Syre
- Robert Martin
- Robert Blanc
- Henri Bajard

Nous n'avons pas, hélas, trouvé de registre de 1963 à 1978. Dans les derniers relevés à partir de 1961, les grades sont rarement indiqués à l'exception de celui de la tête de liste. Il n'est plus fait mention, non plus de tambour ou de clairon, les derniers « caporal clairon » indiqués sont, en 1950 : Marcel Faucillon, Georges Guilloux et Charles Signoret.

	1979/80/81/82/83	1984	1985/86
1	Sergent Chevalier	Serg. Chevalier Jean	Adj. Putin Guy
2	Charpy Henri	Cap. Charpy Henri	Martin Robert
3	Martin Robert	Martin Robert	Guilloux Alain
4	Putin Guy	Putin Guy	Guillot Alain
5	Billoud Raymond	Billoud Raymond	Bonvilain Jacques
6	Guillot Alain	Guillot Alain	Baldassini Michel
7	Baldassini Michel	Baldassini Michel	Rose Daniel
8	Rose Daniel	Rose Daniel	Chevalier François
9	Bonvilain Jacques	Bonvilain Jacques	Moine Bernard
10	Guilloux Alain	Guilloux Alain	Colin Daniel
11	Chevalier François	Chevalier François	
12		Chevenet Marc	



POMPIERS 1981 de gauche à droite :

- 1er rang : H. Charpy - R. Martin - F. Chevalier - R. Billoud - J. Chevalier  
 2ème rang : G. Putin - D. Rose - J. Bonvilain - M. Baldassini - A. Guilloux



Jean Chevalier



# Avec les pompiers...

	1987/88/89	1990/91
1	Adj. Putin Guy	Adj. Putin Guy
2	Martin Robert	Guillot Alain
3	Guillot Alain	Bonvilain Jacques (1990)
4	Bonvilain Jacques	Rose Daniel
5	Baldassini Michel	Chevalier François
6	Rose Daniel	Moine Bernard
7	Chevalier François	Guillemin Raymond
8	Moine Bernard	Chevenet Daniel
9	Colin Daniel	Dargaud Jean
10	Guillemin Raymond	Guillot Patrice
11	Chevenet Daniel (1988)	Point Christophe
12	Dargaud Jean (1989)	
13		

	1992/93/94
1	Ch. C. Rose Daniel
2	Guillot Alain
3	Chevalier François
4	Moine Bernard
5	Chevenet Daniel
6	Guillemin Raymond
7	Dargaud Jean
8	Guillot Patrice
9	Point Christophe
10	



Guy Putin

**POMPIERS 1986 :**  
de gauche à droite :

- Guy Putin
- Jacques Bonvilain
- François Chevalier
- Daniel Rose
- Robert Martin
- Bernard Moine
- Michel Baldassini
- Raymond Guillemin



	1995/96/97	1998
1	Resp. Point Christophe	Resp. Point Christophe
2	Guillot Alain	Guillot Alain
3	Chevalier François	Chevalier François
4	Guillemin Raymond	Guillemin Raymond
5	Dargaud Jean	Dargaud Jean
6	Colin Eric (95/96)	Litaudon Jérôme
7	Litaudon Jérôme	Gabry Frédéric
8	Moine Jérôme (95/96)	Chevalier Lionel
9	Point Pierre	Rattez Thomas
10	Chevalier Lionel	Baldassini J. Christophe
11	Baldassini J.	Colin Sébastien
13	Gabry Frédéric	
14	Colin David (1997)	
15	Colin Sébastien (1997)	
16	Rattez Thomas (1997)	



**POMPIERS 1996**

de gauche à droite :

J. C. Baldassini - F. Chevalier - J. Litaudon - R. Guillemin  
E. Colin - J. Dargaux - L. Chevalier - A. Guillot - J. Moine  
C. Point

En 1998, ce fut la dernière compagnie de Cruzille-Gréville. Dans le bulletin de janvier 2000, Christophe Point expliquait alors que, du fait de la départementalisation, les exigences en terme de formation imposées aux pompiers volontaires étaient devenues très difficiles voire impossibles à suivre, la compagnie cessait donc son activité...

Il ajoutait alors qu'un petit service communal pourrait être maintenu, indépendant des pompiers, en cas de nid de guêpes, problèmes d'égout ou d'inondations et pour aider nos aînés au déneigement de leurs allées.

Ce registre était donc tenu à la main par le responsable de la compagnie. Nous avons un seul registre qui va donc de 1937 à 1999. Jusqu'en 1939 la liste était toujours numérotée, le premier de la liste étant toujours le plus gradé, les grades des premiers étaient notés ainsi que plus bas dans la liste, on trouvait le tambour, le Caporal Clairon, puis le clairon. De 1937 à 1950, la liste était reprise à peu près chaque trimestre et la cotisation de chacun y était reportée ou une mention ajoutée : « absent, amende, démission, malade, décédé le ..., soldat, excusé, exempt, mobilisé, prisonnier, engagé... »

Pour l'année 1938, par exemple on peut voir que Michel Dufal avait payé  $2 + 2 + 4 + 4 + 2 + 3 + 1 = 17$  F (?) de cotisation, qu'il était caporal-clairon, que Pierre Charpy, Auguste Cropet, Jean Derain, Eugène Goujon, Francis Létourneau et d'autres avaient eu des amendes, parfois en liaison avec les enterrements.

Sur ce même registre étaient consignés les comptes de chaque année on peut ainsi voir :

- les recettes venaient des dons pour les enterrements, incendies, mariages, des cotisations et des subventions, recettes des membres honoraires, vente des calendriers, fourniture de bois à la commune. En 1950, on trouve mention du legs Bouilloux : 2000 F ( la même année 1000 F avaient été dépensés au café Chapuis pour les funérailles Muley, précision pour donner un point de comparaison )
- les dépenses : notes des médecins ou pharmaciens, la compagnie d'assurance, café Chapuis ou Chevenet (enterrements), timbres, achat drapeaux ou autres, musique (Ducloux) et location pour banquets, achat des calendriers...



## Avec les pompiers...

### Les grades

En 1937 ils s'échelonnent ainsi, en descendant : Lieutenant, Sergent Major, Sergent Fourrier, Caporal, puis Sapeur, viennent ensuite le «Caporal Clairon ou Clairon, Tambour. Les nouveaux arrivants étaient intégrés au bas de la liste puis la remontaient doucement avec les années et les départs. Dans les derniers relevés à partir de 1961, les grades sont rarement indiqués à l'exception de celui de la tête de liste.

Sur l'ensemble de la période de 123 ans d'existence de La Compagnie de Sapeurs-Pompiers de Cruzille qui va de 1877 à 1995, nous avons donc les listes de 1877 à 1897, de 1937 à 1963 et de 1979 à 2000, peut-être retrouverons nous les listes ultérieurement, car sans doute les témoignages afflueront pour nous donner ces noms qui, même si ils ont disparu des registres sont sûrement encore dans certaines têtes. Il nous reste donc à retrouver 56 années, relèverons-nous le défi ?

### Le REGISTRE des MEMBRES HONORAIRES

Il s'étend de 1899 à 1952. En 1904, par exemple la liste est de 34 membres - dont une seule femme Marguerite Guigue - qui avaient versé 204 F de cotisations. En 1906, elle est de 36 membres mais il n'y a plus de femme. En 1918, on ne retrouve plus que 21 membres (dont 3 ont décédé), en 1925 il y a 76 membres dont 26 femmes. En 1934, ils sont 63, les femmes sont très nombreuses et parmi elle on repère une certaine mademoiselle Valentine Chapuis.

Les dernières listes de membres honoraires de 1952 sont données par hameau : Fragnes, Sagy et Collonges, on retrouve bien sûr nombre de noms bien connus encore aujourd'hui.

### LE REGISTRE MATRICULE

Ce registre a été débuté en 1970 avec Monsieur Putin, chef de Corps. Chacun devait y signer son engagement ou ses renouvellements d'engagement, avec mention du certificat médical délivré. Le dernier engagement consigné est celui de Thomas Rattiez en 1997.

### Les interventions des pompiers de Cruzille -Gréville, les événements

Il y a peu de documents les concernant.

De 1984 à 1998, par contre, elles sont consignées dans un cahier à spirale, bleu, type cahier d'écolier que tenait Monsieur Putin :

- les incendies divers tels que les feux de cheminées, les feux de remise, le feu de chaudière, un feu dû à un appareil électrique
- les feux de remblai : ils demandent toujours beaucoup de pompiers et bien souvent l'intervention des pompiers de Tournus ; le 19 septembre 1985 au remblai de Cruzille il fallut 7 pompiers et 3 autres de Tournus, un mois plus tard c'était idem au remblai de Gréville !
- le débouchage d'égout ou le vidage de cave en cas d'inondation
- les nids de guêpes, frelons, essaims d'abeilles
- la vérification des bouches à incendie
- les enterrements (et avant distribution des avis de décès)
- les commémorations au Monument aux Morts (11 novembre)

On retrouve trace des banquets, soupers dans les cahiers de comptes.



... au travers des comptes-rendus du CONSEIL MUNICIPAL de CRUZILLE  
et les documents des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES de S&L

*(Relevé le plus fidèle possible conservant également les fautes d'orthographe - sigle AD 71 : Archives Départementales)*

Dans le registre des arrêtés du Maire on lit :

Le 12 juillet 1869 à deux heures et demie du soir un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cave appartenant au sieur Chambard Joseph, charpentier à Collonges...

On a sonné au feu, la population s'est rendue sur les lieux du sinistre et le feu a été bientôt éteint.

Avant le 23 octobre 1876 on ne trouve aucune allusion à des gens spécialisés dans le traitement du feu depuis 1810, date du premier compte-rendu des séances du conseil municipal de Cruzilles (NDLR : Cruzilles perd son s, sans raison apparente et devient Cruzille vers 1900), mais il se peut que des communes voisines se soient dotées d'une équipe de Pompiers bien avant cette date.

### 23 octobre 1876 : Acquisition d'une pompe à incendie

Le Maire dépose sur la table un traité de gré à gré passé le 22 octobre avec le sieur Corneloup François, constructeur mécanicien à Saint Boil ( SetL), conformément à l'acquisition d'une pompe à incendie d'une valeur de quatorze cents francs et invite le conseil municipal à se prononcer, attendu qu'une pompe est de la plus grande utilité vu que la commune est très éloignée de toute autre commune possédant une pompe.

### 15 Février 1877 : Secours pour la pompe à incendie

Le maire expose que le conseil général a voté une somme de 1000 francs pour venir en aide aux communes qui font l'acquisition d'une pompe à incendie et auxquelles il manque ses agrais. Il fait remarquer que Cruzilles vient de se doter d'une pompe moyennant la somme de 1400 fcs que pour celà elle s'est imposée extraordinairement, enfin, que n'ayant plus aucune autre ressource pour finir le paiement elle a eu recours à la charité de chaque habitant et vient de terminer une quête qui a produit 236F,45 \*.

			Moyenne **	* le document daté du 19 janvier 1878 donne la liste des souscripteurs au profit de la pompe à incendie (AD71-0-673) cite en fait un total de 370 F 45.  ** la moyenne, d'après l'encre, fut faite après coup.
Collonges	91 personnes	251 F 30	2,76	
Sagy	69 personnes	90 F 15	1,30	
Fragnes et Ouxy	14 personnes	29 F 00	2,07	
<b>Total</b>		<b>370 F 45 *</b>		

La commune ne possédant pas les agrais propres à la bonne tenue et à la propreté de la pompe, qu'il manque de plus, 5 mètres de boyaux à 11 frcs l'un, plus un raccord de 11 fcs soit en totalité 66 francs. Qu'elle ne possède que 40 seaux et qu'il en faudrait au moins 60 pour porter le nombre à 100 à raison de 2F,50 l'un, ce qui fait encore 150 frcs soit une somme de 216 francs.

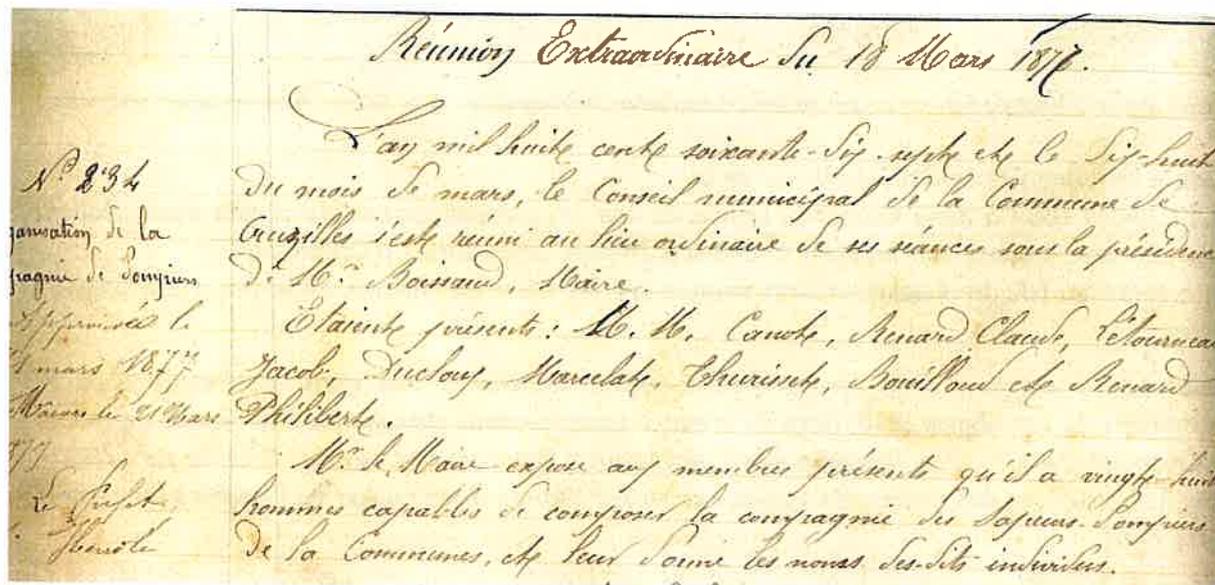
La commune prie donc le conseil général de lui accorder un secours et « prient » Messieurs les Conseillers généraux dont ils connaissent tout le dévouement et le plaisir qu'ils éprouvent à venir en aide aux communes pauvres, de leur accorder un secours qu'ils laissent à leur bonne générosité. (En marge on peut lire ce seul mot : REFUSÉ)



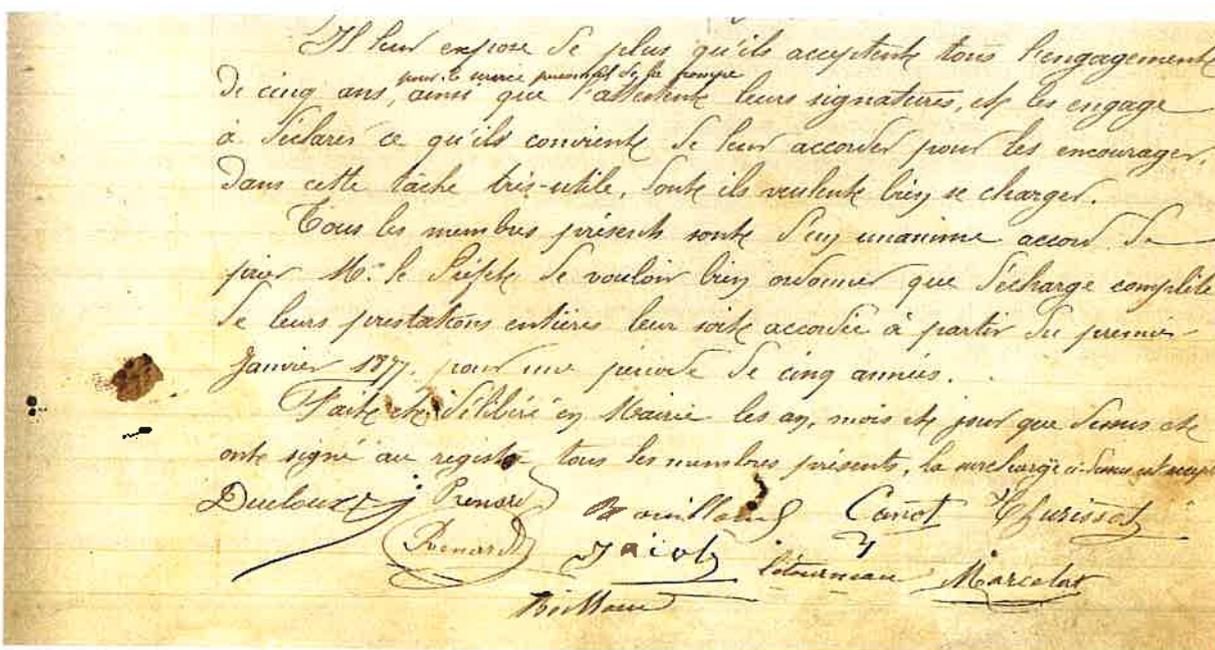
# Avec les pompiers...

## 18 Mars 1877 : Organisation de la compagnie de Sapeurs-Pompiers

Le Maire expose qu'il a 28 hommes capables de composer la compagnie des pompiers :



Voir la liste page suivante.



Il expose qu'ils acceptent tous l'engagement de cinq ans pour le service personnel de la pompe ainsi que l'attestent leurs signatures. Il engage les conseillers à déclarer ce qu'il convient de leur accorder pour les encourager dans cette tâche très utile dont ils veulent bien se charger. Tous les membres présents sont d'un unanime accord pour que la décharge complète de leurs prestations entières leur soit accordée à partir du 1er janvier 1877 pour une période de cinq années\*.

\*dont les 3 jours obligatoires pour l'entretien des chemins.



1 Canot Claude	Canot
2 Barrault Benoit	Barrault
3 Ducloux Jules	Ducloux
4 Faucillon Jacques	Faucillon
5 Guiraud Jean Baptiste	J. Guiraud
6 Létourneau Nelly Claude	Létourneau
7 Deschamps Jean	Deschamps
8 Guigue Antoine	Guigue
9 Guillemaud Claude	Guillemaud
10 Dumont Louis	Dumont
11 Barrault-Libet Benoit	Barrault
12 Trassoy Auguste	Trassoy
13 Hamon Emile	Hamon
14 Chambard François	Chambard
15 Faucillon Jean Marie	Faucillon
16 Renaud Claude	Renaud
17 Renaud Philibert	Renaud
18 Chevissot Benoit	Chevissot
19 Mainrot Benoit	Mainrot
20 Bonnet Henri	Bonnet
21 Martin Pierre	Martin
22 Barrault-Pine Denis	Barrault
23 Balvet Claude	Balvet
24 Goumte Antoine	Goumte
25 Guillemaud Philibert	Guillemaud
26 Guillemaud Antoine	Guillemaud
27 Marcelot Claude	Marcelot
28 Lanchoux Clément Marie	Lanchoux

**18 Mars 1877 : Construction d'un bucher à l'école. -**

Le Maire présente un mémoire du Sieur Chambard s'élevant à 350 francs en raison de l'extension des travaux exécutés pour le logement de la pompe à incendie au bucher de l'école.

**12 Août 1877 : Règlement de la subdivision des sapeurs pompiers**

Le Maire transmet aux membres du conseil présents un règlement concernant l'organisation, le service, la discipline et l'administration d'un corps de 5. pompiers organisé récemment dans la commune et leur demande de se prononcer sur ce règlement. Les membres présents après avoir eu connaissance de tous les articles qui y sont contenus les approuvent tels qu'ils sont et prient le *Prefet* de vouloir bien approuver ledit règlement. (règlement introuvable en mairie comme aux archives départementales)



## Avec les pompiers...

**Même séance :** Vote pour obtenir la radiation des noms des S.Pompiers sur la rôle des prestations 1877.

Le Conseil a consenti le 18 Mars à dispenser de leurs prestations (1) les dits S.Pompiers afin de les rémunérer dans le service qui leur est imposé par leur engagement quinquennal. Mais comme tous les noms des prestataires doivent figurer au rôle et qu'on ne peut obtenir la radiation qu'en payant soit en nature soit en argent le montant intégral de la prestation, il s'ensuit qu'il faut voter une somme de 170 fcs pour obtenir le rachat des prestations desdits sapeurs pompiers.

*(1) A cette époque et depuis plus de 50 ans déjà, chaque homme, chaque bête et sa charrette étaient astreints à travailler deux à trois jours par an sur les chemins ou de verser une somme*

**Même séance :** Equipement des sapeurs-pompiers

Le Maire demande pour le discipline et la bonne organisation de la subdivision des S. Pompiers d'habiller ces derniers le plus tôt possible ou du moins de leur fournir pour les exercices et les manœuvres, un képi, un casque et un ceinturon, et prévenir par là les cause d'une démission prochaine de la part de plusieurs des membres de la dite subdivision. Il propose de prélever les 500 francs prévus pour l'aménagement des bois communaux.

**03 Février 1878 :** Equipement des sapeurs pompiers

Considérant qu'il n'y a aucune ressource pouvant fournir un crédit suffisant à l'équipement des S.Pompiers, le conseil rejette l'aménagement des bois communaux. Les travaux d'aménagement étant en cours d'exécution, le Conservateur des Forêts refuse que les crédits affectés soient détournés. Le conseil prie Mr le Préfet de vouloir bien leur venir en aide en intercédant auprès de l'administration forestière à effet d'obtenir les 500fcs nécessaires à l'équipement.

**19 Mai 1878 :**

Le Maire prie à nouveau le Préfet de reprendre 500fcs provenant de la vente sur la coupe des Tessonnières et placés pour le paiement d'une partie des terrains acquis pour l'établissement du chemin N° 87 (Cormatin à Lugny). Cette somme n'ayant pas été dépensée car M. de Murard avait cédé gratuitement son terrain. Le Conseil approuve à l'unanimité et prie encore une fois Mr le Préfet.

**23 Février 1879 :** Equipement des sapeurs pompiers

Le Maire informe qu'il a traité de gré à gré avec Mr Laro fournisseur d'équipement de sapeurs pompiers à Lyon pour une somme de 500 fs.

Considérant que les sapeurs pompiers avaient un pressant besoin d'être équipés, le Maire a fermement discuté le prix avec Mr Laro.

**18 Mai 1879 :** Exonération des prestations des S.P.

Le conseil unanime vote 3 centimes représentant environ la somme de 162 F 48 correspondant à l'exonération des prestations des pompiers.

*Casimir Perrier a présenté en 1877 la faculté pour les communes de remplacer l'impôt de la prestation par des centimes additionnels aux quatre contributions directes. La valeur de ces centimes additionnels variait d'une année sur l'autre et était propre à chaque commune.*



## 14 Septembre 1883 : Visite des fours et cheminées

Arrêté : Afin de prévenir les incendies, il est conseillé de prendre les mesures nécessaires et de procéder à la visite des fours et cheminées, arrêtons :

Article I - Les habitants sont priés de faire réparer et ramoner avant le 1er octobre, terme de rigueur, les fours et cheminées de leur domicile

Article II -A l'expiration de ce délai, Mr Letourneau, Lieutenant de la Cie des pompiers designera deux pompiers qui feront la visite des fours et cheminées.

CANOT, Maire

27 Mai 1888 : L'exonération des prestations des S.Pompiers est de : 161 Fcs

12 Mai 1889 : L'exonération est de : 162 Fcs

## 08 Février 1891 :

Le Maire invite le conseil à voter une somme de 388 francs pour habiller les sapeurs pompiers. Cette somme provient d'un don fait par les héritiers Thurisset, à la commune.

## 28 Février 1901 : Subvention aux S.Pompiers.

Un crédit de 800.000 francs a été inscrit au budget du ministère de l'intérieur. La commune de Cruzille a reçu ...32 F 75 sous le titre : -subvention aux communes pour les sapeurs pompiers et pour matériel d'incendie -Subvention accordée pour 1900, il y a lieu de la percevoir avant la *cloture* de l'exercice . D'un autre coté, la Cie des SP. ne possédant pas de membre à qui il serait dû une pension, et le matériel d'incendie étant en bon état, il conviendrait de verser cette somme à la caisse de retraite de la société érigée en même temps en secours mutuel.

Le conseil décide que cette somme de 32 F 75 sera versée à la caisse des dépôts et consignations comme fonds de retraite de la société de secours mutuel des pompiers.

## 17 Février 1902 : (AD71-0673)

La compagnie des sapeurs pompiers reçoit 100 fcs donnés par Claude Marie Poulin, le jour de son enterrement.

## 25 Février 1905 : Effectifs de le Cie de S.P.

Le Maire soumet une lettre du Préfet en date du 28 Janvier 1905 par laquelle l'assemblée est invitée à maintenir ou réduire l'effectif légal de la subdivision des SP. qui était fixé à 28 hommes par arrêté préfectoral du 21 Mars 1877.

Considérant qu'un effectif de 25 hommes est suffisant pour la commune décide qu'à l'avenir la subdivision n'aura pas un nombre supérieur à ce chiffre.

## 02 Juillet 1906 : Habits des S.P.

Le Maire expose que la subdivision des sapeurs pompiers qui ne se compose que de 20 hommes demande à être complétée à 25 y compris les sous officiers et s'engage à avancer à la commune les fonds nécessaires à l'habillement des cinq nouveaux pompiers jusqu'à ce que la caisse municipale puisse le rembourser. Le prix serait fait sans intérêt.

Le conseil, considérant que la subdivision a été prévue à 28 hommes lors de sa formation en 1877 mais qu'en raison de la diminution de la population, 25 membres sont suffisants, accepte la proposition du président et vote la somme de 200 fcs en prévision des dépenses projetées qui seront avancées par la subdivision à la commune.

## 27 Mai 1908 : Assurance des S.P.

Le Maire notifie qu'une assurance sera contractée par la commune auprès de la fédération des sapeurs pompiers français afin de garantir la responsabilité civile contre les accidents. Prime de 0F30 par homme, soit 8F60 pour la 1ère année et 7F60 pour les suivantes.



## Avec les pompiers...

### 01 Novembre 1908 :

Le Maire fait voter 13F70 sur 1908 pour payer le mémoire Rittimann de Mâcon : fourniture de galons - grenades - jugulaires ect.. destinés à divers effets des S.P.

### 13 Avril 1913 : Travaux d'eau.-

Après la fin des travaux de l'abreuvoir, le Maire rappelle qu'il est, cet abreuvoir, classé par lui, d'utilité publique : Double but :

- 1.servir d'abreuvoir
- 2.constituer une réserve d'eau en cas d'incendie

### 10 Décembre 1919 : Dépenses .-

Les dépenses ordinaires de la société des S.P. sont supérieures à la subvention de 150 fcs qui lui est allouée sur le budget de la commune, le conseil décide de voter à l'unanimité une somme supplémentaire de 150 francs

### 06 Juin 1920 : Abri de la pompe.-.

L'installation d'une cabine téléphonique étant « imposée » à chaque commune par le conseil général, son emplacement paraît tout trouvé lit-on dans le hangar de l'école servant d'abri à la pompe à incendie, laquelle serait placée dans le local communal attenant au lavoir de Collonges.

### 30 Juillet 1922 : Rééquipement des pompiers .-

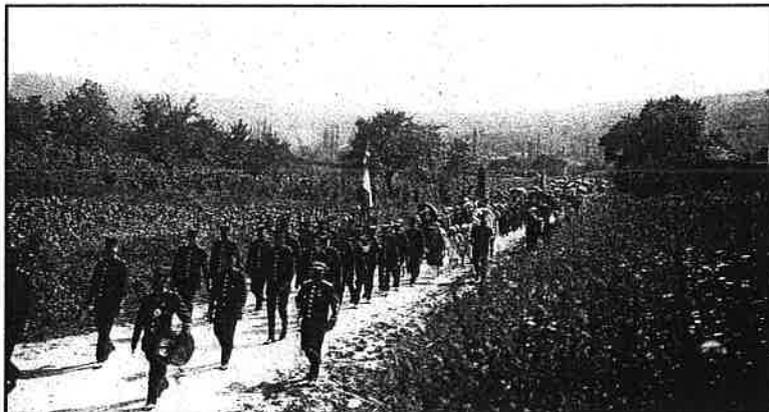
Le Maire donne lecture de deux traités de gré à gré qu'il a passé avec Monsieur NEUZILLET, tailleur à Macon, rue CARNOT, à l'effet de rééquiper la Cie des S.P. de Cruzille. Il soumet au conseil les échantillons et les modèles de tenues et de kepis choisis, les conditions d'exécution de livraison, de prix, ainsi que la dépense totale qui s'élève à 3972F50

Le conseil approuve.

### 13 Août 1922 : Défilé des S.P.

Dans le détail des cérémonies d'inauguration du monument aux morts, on peut lire :

*Un cortège se formera à trois heures précises à Sagy et comprendra : La Cie des sapeurs pompiers, les écoles, la fanfare de Lugny, la municipalité etc.*



Inauguration du monument aux morts le 15 août 1922



**15 Avril 1923 :**

Le magasin « à pompe » est transféré dans les petits locaux de la place du lavoir qui sont inutilisés et aménagés à cet effet.

**23 Mars 1925 : Subventions aux communes pour les S.P . et le matériel d'incendie**

Voir ci-dessous courrier de Préfecture de Saône et Loire), 1ère Division- Sapeurs-pompiers (cf source AD 71)

République Française  
MACON ,  
le 23 mars 1925

Le Préfet de Saône-et-Loire  
A Monsieur le Maire de *Cruzille*

La Commission instituée conformément à l'article 1er du décret du 1er février 1910, vient d'effectuer la répartition du crédit inscrit au budget du Ministère de l'Intérieur, exercice 1924, sous le titre : « SUBVENTIONS AUX COMMUNES POUR LES SAPEURS-POMPIERS ET LE MATERIEL D'INCENDIE »

Conformément aux instructions ministérielles la répartition du crédit alloué au département de Saône-et-loire a été faite sur les bases suivantes :

1. Une somme de 30 francs a d'abord été allouée à chaque commune possédant un corps de sapeurs-pompiers régulièrement constitué ;
2. Le reliquat, divisé en deux parties, a été réparti comme suit : la première partie proportionnelle à la population de chaque commune, la seconde proportionnellement à l'effectif légal de chaque corps.

Votre commune a droit à une subvention totale de 56F55

Les communes, aux termes de la loi du 31 juillet 1907, doivent, en premier lieu, prélever sur les sommes ainsi mises à leur disposition, le montant des secours à donner aux sapeurs-pompiers pour soins médicaux et interruption de travail par suite d'accidents en service, n'ayant causé qu'une incapacité temporaire ; en second lieu, le montant des allocations renouvelables aux sapeurs-pompiers ayant 60 ans d'âge et 30 ans de service.

Le reliquat pourra être employé à l'achat et à l'entretien du matériel d'incendie.

Lors du vote du budget supplémentaire de 1925, le Conseil Municipal devra porter cette subvention en recette et prévoir l'emploi intégral en dépense de cette somme.

Vous voudrez bien me faire connaître , en temps utile, l'emploi qui aura été fait de la subvention allouée.

P. le Préfet,  
Le Conseiller de Préfecture  
*Signature difficile à lire V. Cutanil*

**08 Novembre 1925 : Matériel à la Cie des S.P.**

Le conseil se déclare dans l'impossibilité de payer les dépenses résultant de l'achat de matériel, soit 500 francs. Autorise le Maire à demander une subvention.

**19 Novembre 1931 : Préau d'école**

Il est exposé que la façade en planches du bûcher de l'école et du local de la pompe à incendie a été détruite par un ouragan en octobre 1931.



## Avec les pompiers...

### 15 Août 1935 : Adductions d'eau

En préalable à l'installation de l'alimentation en eau potable, et dans une litanie en vue d'obtenir la plus large des subventions, on note :

*En vue d'être une source de bien être et d'assurer la défense contre l'incendie.*

### 17 Juillet 1938 : Legs Jean BOUILLOUD

Par testament J. Bouilloud, vieux garçon, riche et propriétaire du village a légué sa fortune à la commune dont 2000 francs aux sapeurs-pompiers

### 17 juillet 1938 : Matériel d'incendie

Le conseil demande que les pouvoirs du syndicat des eaux du haut Mâconnais soient étendus pour la fourniture du matériel incendie aux communes adhérentes.

### 27 Novembre 1938 : Matériel d'incendie

le Maire expose au conseil tout l'intérêt qui s'attache à ce que les attributions du syndicat des eaux soient étendues au service d'incendie afin d'assurer à la population par des mesures d'ensemble des secours plus efficaces dans la lutte contre le feu.

### 11 Décembre 1938 : Assurance incendie

On cite la mutuelle incendie de Viré \*

## \* Société mutuelle Contre l'incendie de Viré

Elle a été créée en 1866, par des habitants qui pour mettre en sécurité leurs propriétés bâties, mobiliers, denrées, bétail ont formé entre eux une société mutuelle et ont pu ainsi se soustraire aux impôts exorbitants exigés par les sociétés d'assurance.

Le document de constitution a été rédigé le 14 janvier 1866 à l'étude de Maître Jean-Baptiste Brémond à Viré et la mutuelle a ainsi vite compté 88 adhérents : 41 à Montbellet et 47 à Viré.

Trois syndics avaient été nommés alors : M. Pierre Moreau, demeurant à Montbellet, M. François Perrin, propriétaire et meunier de Montbellet et M. Jean Bouilloux-Perrouset, propriétaire à Viré.

Les différents documents avaient été signés en présence de M. Jean Desbois, propriétaire et de Victor-Alexandre Vacle, propriétaire et maire de Viré. Pour pouvoir adhérer, les communes, selon l'article 2, devaient disposer d'une compagnie de Pompiers.

Le succès de la Mutuelle fut grand puisque vingt ans plus tard la prorogation de la Mutuelle put être signée dans l'étude de Maître Bouilloud et qu'elle a compté alors 1060 adhérents en 1885 répartis ainsi sur 29 communes :

1 à Chissey, à St Sorlin, à Laizé et à Mâcon, 2 à Brancion, 7 à Farges, 8 à Donzy et à Charbonnières, 10 à St Albain, 12 à La Salle, 14 à Senozan, 18 à Bissy la Mâconnaise, 19 à Burgy, 21 à Blanot, 25 à Ozenay, 29 à Chardonnay, 40 à Plottes, 42 à St Maurice de Sathonnay, 49 à Azé, 52 à Vérizet, 54 à Lugny, 56 à Igé, 59 à Uchizy, 63 à Cruzille, 81 à Péronne, 85 à Clessé, 92 à Viré, 101 à Montbellet, 109 à St Gengoux de Scissé.

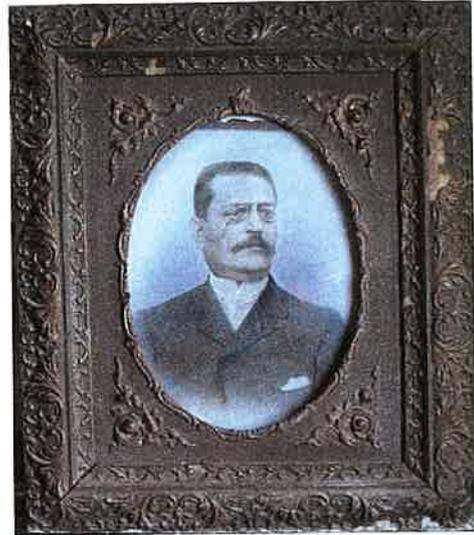


**11 Décembre 1938 : Legs Bouilloud**

Le conseil considérant que ce legs ne comporte ni charges ni conditions, il conseille aux sapeurs pompiers de l'accepter conformément aux termes de son testament du 15 Octobre 1937.

**Le 17 Novembre 1940**

Le conseil décide de faire reproduire en agrandissement la photographie de feu Jean Bouilloud et de la placer en cadre dans la salle des séances du conseil.



**18 Juillet 1943 : Abri de la pompe à incendie**

Le conseil décide la réfection du toit en mauvais état de la grange communale où sont abrités la pompe à incendie et du matériel communal.

**1er Juillet 1945 : Révision du contrat d'assurance des sapeurs pompiers**

Le Préfet propose une révision des contrats d'assurance des sapeurs pompiers donnant au personnel de tous les corps communaux des avantages identiques à ceux des communes classées centres de secours.

Le conseil autorise le Préfet d'agir en tant que représentant de la commune par signer de nouveaux contrats ou des avenants jugés nécessaires à la garantie des risques divers entraînés tant pour le personnel que pour les tiers par le fonctionnement du corps communal des S.P. Actuellement, la Cie est assurée à la fédération des SP français, mutuelle générale française 1 pl. Lafayette Châteauroux (Indre)

Cotisation 45 F pour 25 hommes

Responsabilité : 500 000 francs

*D'habitude toutes les histoires terminent en beauté, pour une fois il en sera tout autrement .*

*On ne sait pourquoi (cherté de la vie, hausse excessive des prix, des salaires) la commune en cette année 1948, ne peut plus honorer ses factures : l'eau, l'électricité, même les frais inhérents à l'inhumation du seul de ses enfants, tué en 1940 « Mort pour la France »*

**01 Juillet 1948 : Il manque, note-t-on, 2 344 F pour payer le mandat concernant l'assurance des sapeurs pompiers.**

*D'après les recherches et relevés effectués par Maurice Potier, qui a gracieusement mis à notre disposition ses documents.*



*Vous trouverez dans les pages qui suivent une publicité pour une pompe ressemblant beaucoup à celle de Cruzille.*

*Cette fameuse pompe dont le commune a fait l'acquisition en 1876 existe encore aujourd'hui, elle est stockée sans soin, actuellement, dans le local classiquement nommé « local des pompiers » et mériterait peut être un meilleur traitement... à réfléchir...*



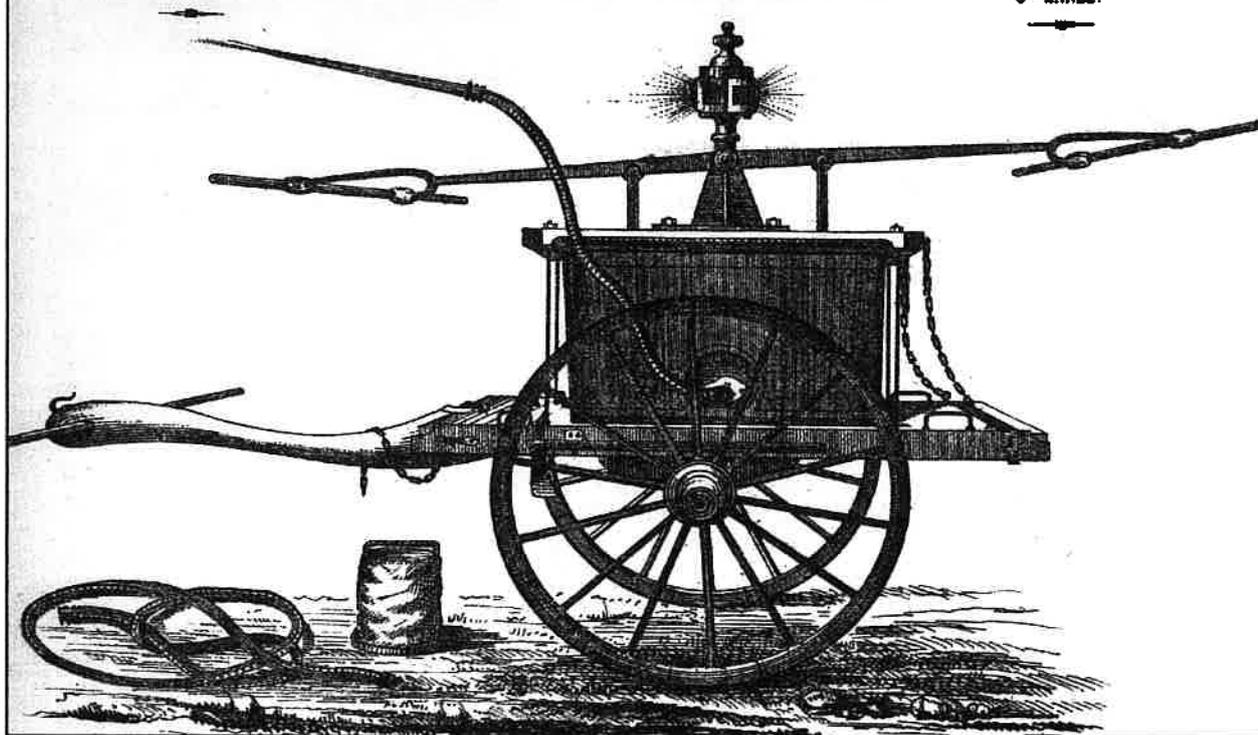
Avec les pompiers...

MAGASINS  
37, place Bellecour,  
LYON.

## POMPES A INCENDIE.

PROSPECTUS N° 3

3<sup>e</sup> ANNÉE.



ETABLISSEMENT CENTRAL ET SPÉCIAL  
CRÉÉ A LYON

POUR LA FOURNITURE DE POMPES A INCENDIE, MATÉRIEL ET ACCESSOIRES  
EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

MISSOL, DIRECTEUR

Rue Grenette, 23, angle de la rue de l'Impératrice, à Lyon.

Dans nos premiers prospectus, nous disions que MM. les Maires invités par MM. les Préfets, en suite d'une circulaire ministérielle, à faire, pour leurs communes, l'acquisition de Pompes à incendie, afin de diminuer l'importance des sinistres qui allaient toujours en augmentant dans une effrayante proportion, n'avaient pas toujours pu répondre à cette invitation, parce qu'ils avaient rencontré plus d'un obstacle venant paralyser leurs bonnes intentions, et nous signalions ainsi ces obstacles.

La difficulté de faire d'une manière certaine une bonne acquisition ;

Le prix fort élevé d'une bonne pompe ;

Le peu de ressources d'un grand nombre de communes.

Nous ajoutions que nous avons créé à Lyon un établissement spécial de fourniture de Pompes à incendie, pour lever tous ces obstacles, en offrant des pompes supérieures à tout ce qui s'était fait jusqu'alors et adoptées par la ville de Lyon, en les livrant à des prix extrêmement réduits, enfin en divisant pour les communes peu aisées la dépense en trois exercices.

Nos prévisions étaient-elles justes, et le but que nous nous proposons a-t-il été atteint? Oui, l'expérience de deux années nous donne complètement raison.

En effet, MM. les Maires sont assurés aujourd'hui de faire une bonne acquisition en s'adressant à notre établissement, car si une seule de nos Pompes a été trouvée excellente, elles le seront toutes étant toutes faites sur les mêmes modèles ; or, nous avons reçu des félicitations de tous les maires auxquels nous avons livré des Pompes, nous ne craignons pas un seul démenti (1).

Nos prix ont été trouvés très raisonnables quand on a pu, après inspection de nos Pompes, les comparer avec les prix d'autres fabricants; MM. les Maires nous en ont donné leur témoignage. Enfin, beaucoup de communes se sont empressées de profiter des délais que nous accordions pour faire immédiatement une acquisition qu'elles avaient été forcées d'ajourner jusque-là.



## (1) EXTRAITS DE LETTRE

Monsieur,

*Dimanche dernier 20 juillet, un incendie considérable a eu lieu à Sermoyer, commune du département de l'Ain, à cinq heures de chez nous ; notre jeune compagnie s'y est portée immédiatement, six pompes ont rivalisé très longtemps, la nôtre a marché près de six heures sans discontinuer ; elle a été remarquée entre toutes par la raideur avec laquelle elle projette l'eau et aussi par l'élégance et la légèreté de sa construction. Les maires et officiers de pompiers présents se sont tous informés d'où elle sortait.*

Recevez, Monsieur Missol, etc.

Le maire de Ratelle, LUC

**OBSERVATIONS.**

Nos Pompes, montées sur chariot à deux roues, peuvent être conduites dans les chemins les plus étroits et les plus difficiles, car deux hommes seuls peuvent les traîner en rase campagne.

Cinq hommes peuvent faire fonctionner nos Pompes.

Les eaux de toute nature, même les eaux bourbeuses, peuvent servir à les alimenter, car les clapets ayant été supprimés et remplacés par des boulets, l'aspiration et le refoulement ne peuvent pas être arrêtés par un engorgement.

**GARANTIES.**

Aucune Pompe ne sera expédiée sans avoir été vérifiée et essayée en présence d'un officier du bataillon des sapeurs-pompiers de Lyon, et son certificat, constatant que la pompe est bien conditionnée et joue parfaitement, accompagnera l'expédition.

Toutes nos Pompes sont, en outre, garanties pendant trois années.

Mais la meilleure garantie que nous puissions offrir à nos acquéreurs est celle qui résulte : 1° de ce que nous avons fait de la fourniture des Pompes à incendie une spécialité ; 2° de ce que nos pompes sont toutes faites conformes, pour la forme, le poids et le diamètre des pièces qui les composent, à des types modèles déposés dans nos magasins, revêtus de notre poinçon ; 3° enfin, de ce que nous sommes établis principalement en vue de rendre des services aux compagnies d'assurances, dans lesquelles nous avons des intérêts engagés, ce que nous ne ferions pas, si nous vendions aux communes de mauvais instruments de sauvetage.

**POMPE N° 1.**

Pompe foulante, à deux corps en cuivre, avec pistons en cuivre de 122 millimètres de diamètre, pourvus de guides, récipient en cuivre, culasse en cuivre, bêche en tôle, balancier fer forgé, boulets et lanternes en cuivre, boulons et écrous cuivre et fer, prête à fonctionner, lançant l'eau à 35 mètres; avec cette Pompe, les accessoires suivants : un chariot à flèche, recouverte d'une forte bande de fer à deux roues solides, portant des boîtes de moyeu en cuivre peint à l'huile, avec caisson, chaînes et courroies, porte hache fixé au flanc du chariot, deux leviers en bois de frêne pour la manœuvre, trois clefs pour monter, démonter la Pompe et serrer les raccords, six boulons de rechange, seize mètres de tuyaux cuir cloué, deux raccords en cuivre, une lance avec deux orifices de rechange de 12 et 14 mill. de diamètre.

Prix fixe.

1,100 fr.

**N° 1 bis, dit de la Ville de Lyon.**

La même que la précédente, avec les modifications suivantes :

Le chariot *sur ressort*, la bêche en cuivre, le balancier à *brisures* et surmonté d'une *lanterne à double réflecteur*.

Prix fixe.

1,300 fr.

**POMPE N° 2.**

Pompe foulante, à deux corps en cuivre, avec pistons en cuivre de 112 millimètres de diamètre pourvus de guides, récipient en cuivre, culasse en cuivre, bêche en tôle, balancier en fer forgé, boulets et lanternes en cuivre, boulons et écrous en cuivre ou fer, prête à fonctionner, lançant l'eau à 33 et 35 mètres. Avec cette Pompe les accessoires suivants : un chariot à flèche couverte d'une bande de fer à deux roues solides, portant des boîtes de moyeu en cuivre, peint à l'huile, avec caisson, chaînes et courroies, porte hache fixé au flanc du chariot, deux leviers en bois de frêne pour la manœuvre, trois clefs pour monter, démonter la Pompe et serrer les raccords, six boulons de rechange, douze mètres de tuyaux cuir cloué, deux raccords en cuivre, une lance avec deux orifices de rechange, de 10 et 12 millimètres de diamètre.

Prix fixe.

925 fr.



## Avec les pompiers...

### POMPE N° 3.

Pompe foulante; à deux corps en cuivre, avec pistons en cuivre de 112 millimètres de diamètre pourvus de guides, récipient en tôle, culasse en fonte, bêche en tôle, balancier fer forgé, boulets et lanternes en cuivre, boulons et écrous en cuivre ou fer, prête à fonctionner, lançant l'eau à 30 mètres. Avec cette pompe les accessoires suivants : un chariot à flèche recouverte d'une bande de fer, à deux roues solides, peint à l'huile, avec caisson, chaînes et courroies, porte hache fixé au flanc du chariot. Deux leviers de bois en frêne pour la manœuvre, trois clefs pour monter, démonter la Pompe et serrer les raccords, quatre boulons de rechange, huit mètres de tuyaux cuir cloué, un raccord en cuivre, une lance avec deux orifices de rechange, de 10 et 12 millimètres de diamètre.

Prix fixe.

710 fr.

### POMPE ASPIRANTE ET FOULANTE, N° 1 ou N° 2.

Nos pompes conviennent également à MM. les industriels dont les fabriques ou usines sont le plus souvent, par suite de leur isolement, privées de secours immédiats ; dans ce cas, elles peuvent être munies d'un système d'aspiration qui permettra d'utiliser un réservoir d'eau intérieur ou à proximité de la fabrique, tout en conservant pour l'occasion leur premier usage.

Placées au-dessus d'un puits, elles peuvent servir aux besoins journaliers ou à l'arrosage des jardins.

Une ville qui a plusieurs Pompes à incendie pourrait en avoir une aspirante et foulante, pour être employée au besoin à fournir de l'eau aux autres et éviter aux habitants de faire la chaîne.

L'augmentation de prix pour convertir nos Pompes à incendie n° 1 ou n° 2 en Pompes aspirantes et foulantes est d'environ 140 fr.

### TERMES DE PAIEMENT.

Le prix de nos Pompes se paie dans le mois de la livraison, mais la commune qui fera l'acquisition d'une pompe n° 2 ou n° 3 pourra en diviser le paiement en trois termes, un tiers à un mois, un tiers à un an et le dernier tiers à deux ans, en ajoutant au prix l'intérêt à cinq pour cent.

### PRIX DE QUELQUES ACCESSOIRES.

Lanterne à bascule, simple.	15 fr		
— — double réflecteur.	28 fr		
Deux bricoles chanvre pour deux pompiers supplémentaires.	10 fr		
Tuyaux en cuir cloué, avec rivets en cuivre, de 45 mill. de diamètre, le mètre.	10 fr		
Tuyaux en toile pour la chaîne, ou pour arrosage, de 45 mill. de diamètre.	2 fr. , extra 2 <sup>20</sup>		
Tuyaux d'aspiration de 45 mill. de diamètre, en caoutchouc, le mètre.	2 fr		
— — double cuir.	16 fr, extra 17		
Raccords en cuivre très-forts, la pièce.	9 et 10 fr		
Seaux en toile inaltérable avec cerceaux rotins.	2 <sup>50</sup>		
Bâche en toile pour couvrir la Pompe.	9 et 10 fr		
Deux boîtes de moyeux en cuivre.	12 fr		
Mâchoires en cuir contre la rupture des boyaux.	3 <sup>50</sup> et 4 fr		
Hache à pic et tranchant.	9 ou 10 fr		
Cordage à bilboquet.	10 ou 12 fr		
Echelle pliante à crochets.	50 fr		
Harpons avec chaîne pour toiture.	2 <sup>50</sup> ou 1 fr		
Porte-hache complet.	6 fr		
Ceinture de manœuvre en fil,	3 fr.;	en laine,	3 <sup>50</sup>
Nécessaire complet pour la réparation des tuyaux, avec instruction.	7 fr		

Avant-train à caisson, à deux roues, peint à l'huile, pouvant porter six hommes, s'adaptant au-devant d'une pompe à deux roues, pour être traîné par un cheval. 200 ou 250 fr

### EQUIPEMENT.

L'établissement fournit tous les objets d'équipement des sapeurs-pompiers ; son prospectus n° 3 bis en donne le détail et les prix.

Avec les pompiers...



... et leurs souvenirs.

Alain Guillot été pompier plus de 25 ans de 1975 à 1990, il a fini alors que Christophe Point était chef de corps. On lui a remis une médaille en 2005. ❗

« Je me rappelle de l'incendie du hangar Colin, ce devait être en 1980, on avait récupéré les extincteurs répartis dans des lieux repérés, pendant ce temps d'autres étaient partis chercher les tuyaux au local des pompiers à Cruzille, qu'ils avaient transportés dans leurs propres véhicules, on les avait reliés aux bornes à incendie, les pompiers de Tournus étaient arrivés ensuite.

#### La tenue

Chacun avait une tenue appropriée avec un casque, des bottes et un ceinturon fluo. Quand on intégrait la compagnie, on avait à l'engagement, une séance avec un couturier qui venait prendre nos mesures.

A l'époque Mr Bajard était pompier et les enfants étaient très impressionnés.

#### Ce qu'on faisait :

- Les cérémonies au Monument aux morts
- La distribution dans les boîtes à lettres des avis de décès
- Les enterrements
- Les banquets en fin d'année à la Ste Barbe
- La vérification des bornes à incendie ( 2 fois par an, hiver et été)

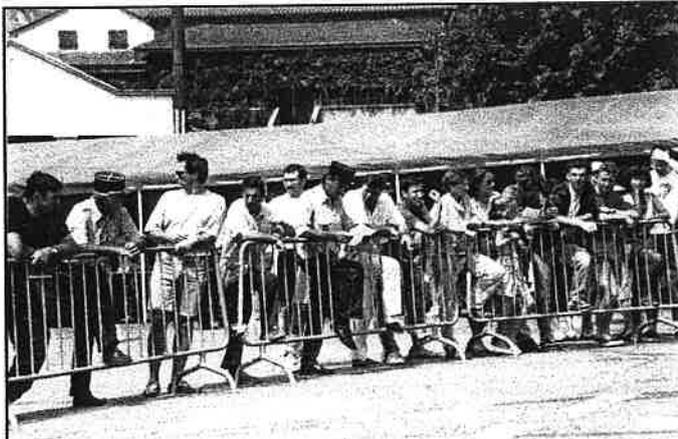
On a fait installer une borne à côté du château parce qu'on s'était rendu compte que nos tuyaux n'étaient pas assez longs !

Et puis, on a organisé 2 fois la fête intercommunale des pompiers, c'était pas une mince affaire !

Oh, on en a fait des choses ! Dommage que les murs de chez la Valentine ne puissent pas parler !

#### Formation :

Elle se faisait à la caserne de Tournus, environ 2 fois par an, on allait y faire des manœuvres et une demi-journée d'exercices autres. On devait aussi passer le Brevet de Secouriste, c'était obligatoire, avec des exercices de désincarcération. »



en attendant le Tour de France ...

juillet 1991





## Avec les pompiers...

Louis Ladame a été pompier de la fin des années 50 à 1970, à l'époque Mr Bajard était maire et Mr Claudel était son adjoint.

« j'ai remplacé Louis Alabéatrix comme chef de corps, j'avais passé un examen à Mâcon avec des épreuves comme :

- le déroulage de tuyau
- la course à pieds
- guider un camion

Le chef de corps était obligé de passer son brevet de secourisme. Moi j'étais rentré à la Sécurité Civile, de 1966 à 1994, et je donnais des cours aux pompiers dans la salle de Lugny. C'est moi qui ai intégré quelques pompiers de Gréville dans la compagnie de Cruzille

### La tenue

On avait un pantalon avec une ceinture, une veste de treillis avec un gros ceinturon et un képi. A l'époque on n'avait pas de casque, je me rappelle qu'on nous passait des vieux casques de soldats. Des vrais casques, mais anciens, j'en ai bien vu quelques uns, c'étaient des beaux casques avec des plumets, il y avait aussi quelques sabres.. Ça devait être dans un placard à la Mairie ou dans un grenier au château...



Haie d'honneur pour le mariage de Michelle Bajard :

- à gauche, d'avant en arrière :  
H Charpy, D. Baudras, L. Ladame, Ch. Signoret
- à droite, d'avant en arrière :  
J. Chevalier, R. Martin, L. Bonvilain

### Les manoeuvres

On en faisait une fois par mois, on contrôlait les bornes à incendie, les tuyaux et on se déplaçait chaque fois : Sagy, Cruzille, Fragnes

L'un des plus anciens feux que je me rappelle c'était un feu de cheminée à Collonges chez Syre. On devait être vers la fin des années 50, Les flammes se voyaient depuis la route en revenant de Tournus. Comme le toit était très pointu j'étais parti chercher une échelle sur le toit des Guillemaud pour pouvoir approcher de la cheminée. Le feu avait duré une bonne partie de la nuit !

L'autre feu important dont je me souviens c'est celui du dortoir des vendangeurs chez Guilloux ... »



Jeanine Charpy

« Mon Mari, Didi a reçu la médaille d'or pour ses 35 ans au service des pompiers. Mon beau-père, Pierrot Charpy avait été chef de corps jusqu'au début des années 60, après Mr Bajard.



11 novembre 1985



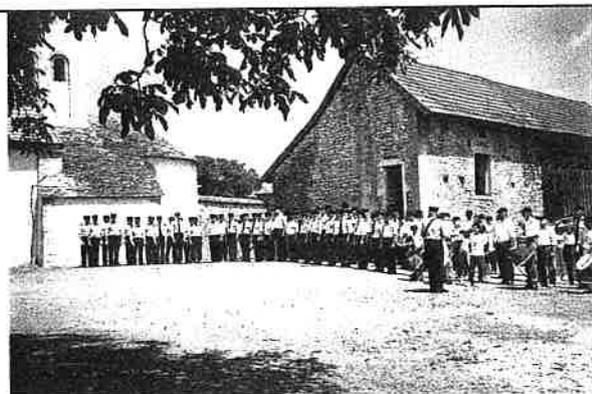
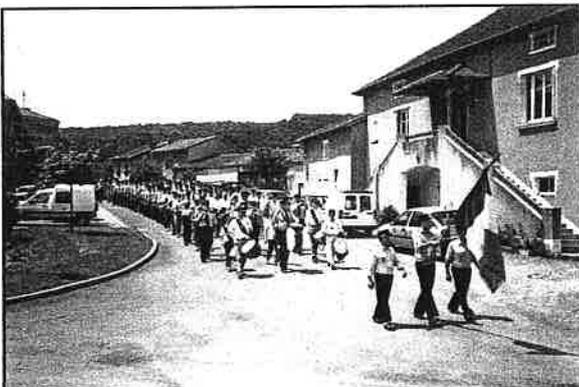
11 novembre 1991

Remise de médailles d'honneur avant la retraite :

- argent à Jean Chevalier pour 20 ans de service  
- or pour "Didi" pour 35 ans

- or à Guy Putin pour 31 ans

On s'est mariés en 1959, et moi, ce dont je me souviens surtout, c'est des banquets. Tous les ans avec les pompiers, au mois de juillet on allait en principe, manger la friture au Port St Nicolas, ou bien chez Giraudon à Fleurville. Des fois on est allé à l'auberge du Château ou chez la Valentine ; On s'amusaient bien, on finissait souvent la soirée chez Jean Chevalier à Gréville, une fois on est même allé chez Charles Signoret. Il y a même une fois, on avait fait la fête pour tout le canton, chez Greuze, à Tournus. On était en voiture avec Mr Putin et on s'était perdu en revenant, on devait être au niveau de Vers, à peu près, on avait pris un petit chemin et on s'était embourbé, il avait fallu sortir de voiture pour la pousser ! »



La fête cantonale des pompiers en Juillet 1998



## Avec les pompiers...

Marie Chevalier (Grévilly)

« Jean Chevalier, mon mari a été chef de corps jusqu'en 1984, à peu près, il a passé la main à Mr Putin. Ce qu'on a pu s'amuser à ces banquets des pompiers, chez la Mère Meunier, à Gratay, il y avait même de la musique « luco et ses boys » par exemple, au Port St Nicolas une fois il y avait Didi qui faisait semblant d'être saoul et il y avait un Monsieur qui était venu lui faire la morale. On avait ri ! Il faisait le clown pour amuser la galerie. D'autres fois on allait finir chez Georges Guilloux. »



Banquet de la Sainte Barbe à l'auberge de Blondy à Varange en décembre 1977. Commentaire de Michel Buchaillard accompagnant ce cliché :

« Il semble que les dames étaient plus nombreuses que les soldats du feu, mais ceux-ci étant dans toute la plénitude de leur forme physique, ceci explique peut-être cela.

Quoi qu'il en soit, le menu fut, comme d'habitude, savoureux et apprécié, les vins capiteux et la joie était de rigueur en particulier pour M. et Mme Alain Guillot, de Cruzille qui, dans la nuit de jeudi à vendredi, ont été obligés de sortir précipitamment de leur maison qui s'effondrait sur eux.

Une façon comme une autre de revoir la vie en rose. »

Georges Guilloux

« J'ai du passer 19 ou 20 ans dans la compagnie, j'y suis rentré en 1939, j'avais 18 ans et j'y suis resté jusqu'au milieu des années soixante-dix. On était 3 conscrits Louis Bonnevey, Albert Chevenet et Charles Signoret. A l'époque il y avait pas mal de vieux dans la compagnie Michel Dufal (Sagy, ancienne maison Varrault), Francis Létourneau (Sagy, maison Baguet aujourd'hui), et plusieurs de Cruzille : Eugène Goujon, André Martin (le grand père de Patrick), Auguste Guillemaud ( le père de Danielle Baudras), Louis Alabéatrix, Edgar Ponthus qui a été déporté, et puis un Thurisset qui était chef de corps. Et puis il y avait le Didi qui nous faisait souvent rire, il imitait bien la façon de parler des gens.

A l'époque on avait une pompe à bras, puis plus tard on a eu l'adduction d'eau. Une fois, Chez Martin, il y avait eu le feu mais on s'était servi de la pompe à eau dans le puits de la grange parce que il n'y avait pas assez de pression à la maison.



L'incendie chez nous c'était le 24 septembre 1984 ( c'est Simone qui a retrouvé la date dans ses papiers), le feu a pris dans les dortoirs, c'était le soir, pendant les vendanges, on était en train de manger et la lumière s'est éteinte, on est sorti pour aller voir et c'est là qu'on a vu des flammes sortir par les fenêtres. On a vite branché un tuyau au robinet, et puis j'ai arrosé, beaucoup, dans l'escalier et la porte du grenier pour que le feu ne se propage pas à l'étage et au grenier . Des gens étaient venus avec des extincteurs, et puis les pompiers de Tournus sont arrivés. On a du finir vers minuit. On ne sait pas, au juste peut-être que ça venait d'un mégot mal éteint, ou bien d'un court-circuit ? Le lendemain il a bien fallu loger les vendangeurs, on en avait chez Mme Bajard, dans notre maison, chez Mme Jottreau (Maison Dargaud aujourd'hui).

Remise des nouvelles tenues



Il y avait aussi des incendie de pailis, c'était plutôt quand le vent soufflait et qu'il ramenait alors le feu vers les maisons, je me rappelle d'un chez Martin et puis d'un autre vers Louis Alabéatrix.

Les manœuvres on en faisait tous les premiers dimanches du mois, et puis ça s'est espacé pour qu'on ait plus beaucoup de manœuvres après. Chaque fois il y avait un pompier qui était désigné pour apporter un pain long avec un litre de gnôle, et il y avait des buveurs parce que le litre, il y passait à chaque fois. S'il y avait un événement, un départ de la compagnie, on apportait un autre litre et bien souvent, il y passait aussi ...

Moi, j'étais clairon, en cas d'incendie il fallait sonner pour avertir, alors comme j'étais un peu musicien on m'avait choisi. On jouait un peu aussi pour les enterrements et les manœuvres. Je connaissais quelques petites marches que j'avais apprises avec Marcel Faucillon qui avait été trompettiste à l'armée dans la Cavalerie. Charlot Signoret était lui aussi clairon. Ces clairons, qu'est-ce qu'ils sont devenus ? Je sais pas ils ont disparu...A l'époque on avait un uniforme en drap de laine.

C'est vrai qu'il y avait les banquets aussi, pour la Sainte Barbe surtout, le premier dimanche de décembre, on s'amusait bien ! Des fois on allait prendre l'apéro chez le Pierrot Charpy, le père à Didi. Des fois on allait chez Mme Chevenet, chez Mme Balvay, aussi qui a tenu le café après la débâcle... et puis ensuite il y avait le bal ... »



Avec les pompiers...

... en photo vers 1911 - 1912

1<sup>er</sup> rang en bas de gauche à droite

Thurisset - Benoit Moindrot - Thurisset froux St - Deschamps -  
Guillemaud Philibert -

2<sup>ème</sup> rang

Claude Guillemaud - Michel Dufal - Claude Jacquelin -  
Thurisset Morandat - Francis Chambaud - Burdeau - Large -  
Benoit Barraud - Claudius Chambaut -

3<sup>ème</sup> rang

Louis Fauillon - Fumin Saguardière - Claude Barraud -  
Claude Alabéatix - Louis Chapuis - Claude Moindrot -

( Photo de couverture de ce bulletin municipal )

*Plusieurs de ces pompiers mourront quelques années plus tard au combat. Relevé dans les recherches de M. Potier :*

**Michel DUFAL** : tué à 33 ans le 8 novembre 1914 à 10h15 du soir, ambulance n° 7 à Reninghelst en Belgique, il était caporal dans la 1<sup>ère</sup> compagnie du 153<sup>ème</sup> régiment .

**BURDEAU** : tué à 42 ans le 8 avril 1916, ambulance 235 à Chaumont sur Aire (Meuse).

**Jean-Marie LARGE** : tué à 31 ans le 8 août 1916 à Moreuil, près de Margicourt dans la Somme. Deuxième classe, il appartenait à la 17<sup>ème</sup> compagnie du 3<sup>ème</sup> régiment de Zouaves. Décoré de la croix de guerre, il était l'époux de Marie Jacob ( dont le frère Jean Pierre avait été blessé au siège de Belfort en 1870).



## ... du Centre de Secours de Lugny



Aucun document en notre possession ne permet de définir la date de la création du corps de sapeur pompier de Lugny. Néanmoins, certaines archives datent de 1903. A l'origine, les pompiers de Lugny se sont organisés pour intervenir sur la commune, il s'agissait d'un CPI : Centre de Première Intervention. ( Il est intéressant de noter qu'en Saône et Loire, les CPI étaient situés sur la moitié est du département , aucun ne fut créé sur la partie ouest).

Dans les années 80, notre CPI est doté d'un Véhicule Tout Usage (VTU) acheté par l'amicale des Sapeurs Pompiers et d'une Moto Pompe Remorquable (MPR) communale.

En 1981, un texte de loi précise que les délais d'intervention ne doivent pas dépasser 20 minutes, délai largement supérieur pour Lugny et de ses environs, un trou noir au milieu des centres de secours de Mâcon, Tournus et Cluny ! Le SDIS 71 ( Service Départemental d'Incendie et de Secours) se doit d'appliquer la loi et en 1982 il propose à Lugny de devenir CS ( Centre de Secours). En 1985, après un vote à l'unanimité, le conseil municipal finance la construction d'une caserne. Les Sapeurs Pompiers Volontaires d'alors sont relativement bien formés avec une disponibilité satisfaisante (un nombre important de viticulteurs disponibles la journée). Un secteur de 6 communes est défini : Azé, Burgy, Bissy la Mâconnaise, Péronne, Saint Gengoux de Scissé et bien sûr Lugny. Les communes de Cruzille et Grevilly restent dépendantes du centre de secours de Tournus.

Le 1er août 1986, le centre est opérationnel avec en dotation, un VSAB ( Véhicule de Secours aux Asphyxiés et au Blessés), un FPT ( Fourgon Pompe Tonne) le VTU et la MPR.

C'est tout nouveau et un fonctionnement interne s'impose : tour d'astreinte avec le personnel disponible le jour, la nuit et les week-end en combinant les compétences, les grades et les permis de conduire, notamment pour le poids lourd. D'après les statistiques, le centre de Lugny doit effectuer 40 interventions tout confondu. Ce fut le cas les premières années. 36 pour les six derniers mois de 1986, 36 en 1987, une évolution sensible se fait sentir les années qui suivent.

Puis en 1996, lors une intervention pour feu à Grevilly, M. Jean Chevalier ( maire et ancien chef de corps de la compagnie de Cruzille - Grevilly) constate que le délai d'intervention du centre de Tournus, par rapport à celui de Lugny venu en renfort est important. A Cruzille, la même remarque avait été faite lors d'un accident de la route de M. et Mme Lacour. Une <sup>x</sup><sup>ème</sup> demande pour la couverture par le centre de Lugny des communes de Grevilly et Cruzille est accordée par le préfet. Elles sont rattachées à notre secteur de premier appel le 8 décembre 1997.

Au 1er janvier 2000 le Centre d'Intervention de la Haute Mouge (3 CPI : Péronne, Azé et Saint Maurice de Satonnay regroupés en SIVU) , basé à Azé, rejoint les rangs du Centre de secours avec une vingtaine de personnes. De ce fait, Saint Maurice de Satonnay se rajoute à notre secteur d'intervention, soit à l'heure actuelle 9 communes.



## Avec les pompiers...

Les Sapeurs pompiers de Lugny/ Haute Mougne sont bien rodés. Quarante trois personnes assurent à tour de rôle une permanence 24h/24 et 7 jours/7. Ils effectuent annuellement environ 180 interventions : une centaine de secours à victimes, une trentaine d'incendie, et le reste en opération diverses.

Mais les sapeurs Pompiers ne font pas que des interventions. A cela s'ajoute, les formations départementales, les manœuvres mensuelles, les instructions hebdomadaires, les recyclages, l'entretien des locaux et des véhicules, le travail administratif sans oublier le sport qu'il soit interne ou en challenge départemental etc... Un volontariat bien rempli.

Début 2006, une convention signée entre le SDIS, le SAMU et les ambulanciers privés, préparée sous l'autorité de Mme la Préfète, garantit un rôle premier aux Sapeurs Pompiers dans la distribution des secours.

Cela mérite quelques explications. Lors d'un appel d'urgence en composant le 18 ( n° national ) ou le 112 (n° européen) pour un secours à domicile, le Centre de traitement des Alertes de Saône et Loire vous met systématiquement en relation avec le centre 15 (Samu). Celui-ci décide des secours appropriés à la situation : envoi d'un médecin, d'une ambulance privée ou les Sapeurs Pompiers s'il y a atteinte aux fonctions vitales (détresse ventilatoire, respiratoire ou circulatoire, inconscience ou arrêt cardiaque).

Si le besoin s'en fait sentir, ils sont accompagnés par le SMUR ou un médecin. Il n'en reste pas moins, que toutes interventions sur la voie publique, dans un établissement recevant du public (écoles, magasins etc...) ou pour un accident du travail sont du ressort des pompiers.

En s'intéressant de plus près aux statistiques de Cruzille, il est démontré que la commune est relativement calme. Seulement une dizaine d'interventions par an, principalement du secours à victime, quelques feux de cheminée mais très peu d'opérations diverses.

Néanmoins il reste dans l'esprit de tous, ce samedi 5 décembre 1998 en début de soirée, lors du championnat de France de rallye, la perte de contrôle d'une voiture de compétition ayant arraché le poteau d'incendie et terminé sa course folle dans le public massé à l'entrée du bourg de Cruzille. Un mini plan rouge est alors déclenché au vu du lourd bilan : 10 blessés dont un très grave dans le coma (éjecté, la tête percutant un portail, il a perdu un œil), 3 graves - dont un enfant de 11 ans - avec des atteintes principalement aux membres inférieurs, 5 légers, plus une personne choquée. Tous sont évacués sur les centres hospitaliers de Chalon et Mâcon par huit ambulances sapeurs pompiers.



*Les pompiers de Cruzille ont assuré la sécurité active des rallye des Vins Mâcon. En 1993, au passage de la "bosse" place du lavoir, D. Chevenet a rattrapé de justesse un enfant qui traversait devant le bolide.*

Enfin, en septembre 2005, notre dernière née, la section des jeunes sapeurs pompiers du Haut Mâconnais, créée conjointement par le CPI de Saint Gengoux de Scissé, le CI de la Haute Mougne et le CIS Lugny, avec 12 jeunes recrutés sur les communes de notre secteur, motivés et studieux. Des cours théoriques, pratiques et sportifs leurs sont dispensés tous les samedis de 14h00 à 17h30. Un vivier pour l'avenir, sachant que tous ne resteront pas. Voici succinctement, vingt années du Centre d'Incendie et de Secours de Lugny, avec ses risques (je pense notamment à la violence urbaine), ses difficultés, ses joies, mais aussi ses peines. Nous avons une pensée particulière pour les deux familles tournusiennes endeuillées le 4 septembre 2005 au retour d'une intervention pour feu de broussailles à Lugny.

Le Chef de centre, les sous officiers, les caporaux et sapeurs vous souhaitent tous leurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2007 et vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leur témoignés lors du passage des calendriers.

Michel Libet

Avec les pompiers...



## ... et les jeunes sapeurs pompiers

C'est la deuxième année pour les jeunes sapeurs pompiers de Lugny. Nous sommes douze jeunes très motivés : on peut commencer à partir de onze ans.



Au début de la première année, nous avons appris la discipline, plusieurs techniques de secours et différentes manœuvres (dérouler les tuyaux, les brancher sur les poteaux d'incendie...)

*Caroline à la manœuvre*

Nous faisons aussi beaucoup de sport (endurance, piscine... ). Tous les ans nous faisons un cross avec d'autres jeunes sapeurs pompiers et pompiers après une longue préparation.

Pour les fêtes commémoratives nous défilons.

*Les JSP de Cruzille*

*Au premier rang :*

*Caroline Maréchal*

*Au dernier rang :*

*Cédric Guillot*



Dans quelques années nous passerons un brevet de secourisme.

Alors, certains décideront de continuer pour rester pompier volontaire ou professionnel.

**Caroline MARECHAL**



## Avec les pompiers...

### Bibliographie

Les pompiers au quotidien © 1980 édition Jean Honoré - Daniel Guilloux et Marcel Legendre

Courage et dévouement © 1970 - éditions LARRIEU-BONNEL - Paris

Les pompiers © Cazenove et Stédo - BAMBOO éditions - Charnay lès Mâcon

<http://pompiers51.free>

[www.musee-spmulhouse.com](http://www.musee-spmulhouse.com)

Le Progrès, décembre 1977

### Photographies

Alabéatrix Camille, page 35 et couverture  
Baldassini Michel, page 36  
Baudras Danielle, page 32  
Breton Marie-Reine, page 11  
Buchailard Michel, pages 11, 19, 34, 53, 54,55  
Chevalier Marie, page 35  
Conry Daniel, pages 20,21  
CPI de Lugny, page 57  
Dedienne François, pages 2, 14, 15, 37, 1,53,62,

Desseigne Michelle pages 32, 52  
Duriaud Jean, page 14  
Gollin Jean-Paul, page 58  
Guilloux Simone, page 35  
Héras Joël, page 5  
Maréchal Angeline, page 59  
Putin Guy, page 53  
RAM, page 23  
SEJ, page 24

### Remerciements

- à M. Maurice Potier qui nous a aimablement mis à disposition ses recherches sur le sujet
- à toutes les personnes dont les récits, les documents ont permis la réalisation de ce dossier

L'un des prochains dossiers pourrait être consacré aux thèmes suivants :

- commerçants et artisans
- la fête du muguet du 1<sup>er</sup> mai
- le château

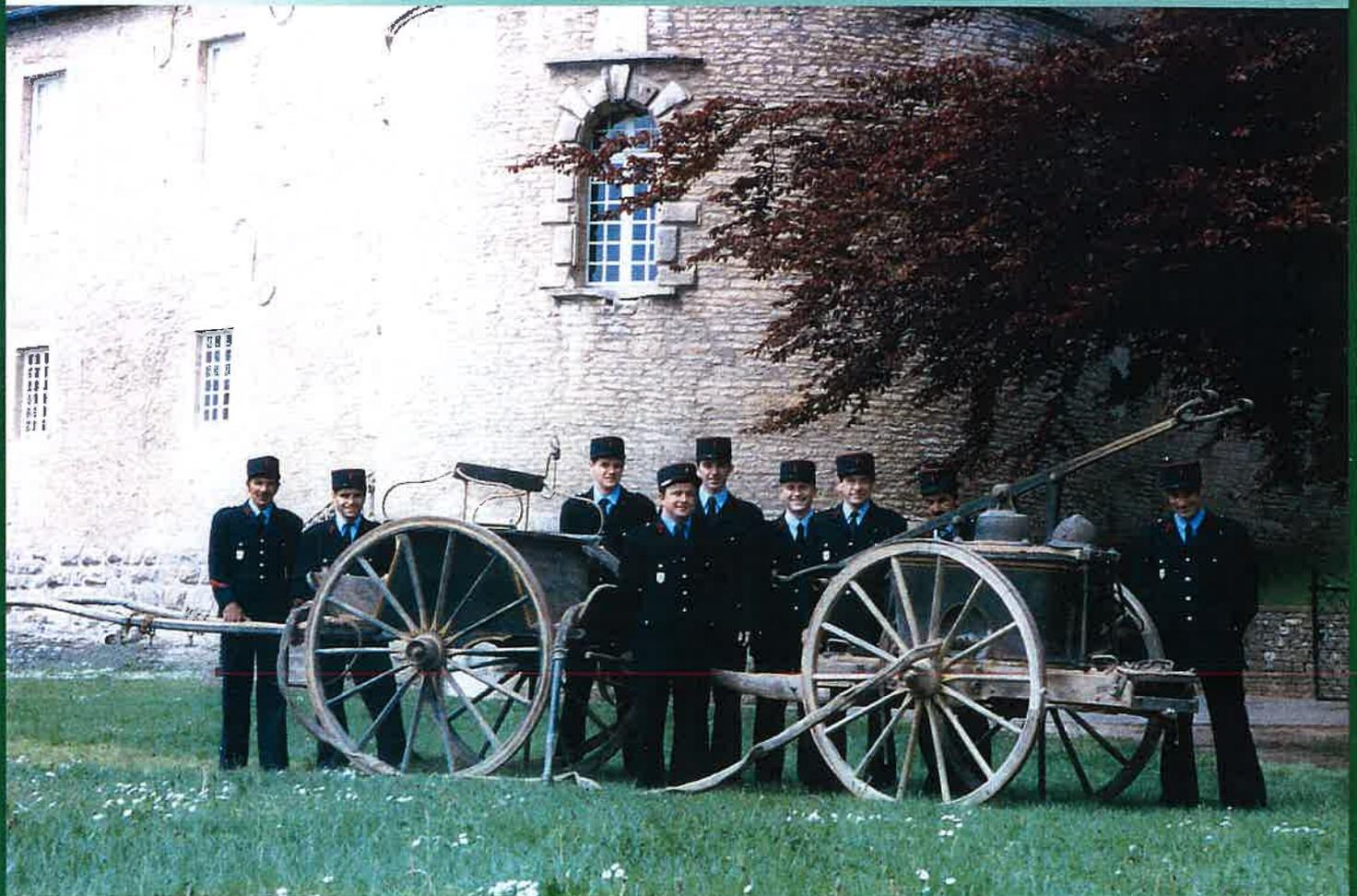
Si vous possédez des documents (photos, textes, dessins...) ou vous souvenez d'anecdotes sur ces sujets, veuillez contacter les rédacteurs de ce bulletin municipal : Claire CORNILLON

François DEDIENNE



La compagnie de Sapeurs Pompiers de CRUZILLE - GREVILLY s'est éteinte avec le siècle dernier. Curieux clin d'œil que ce cliché destiné à illustrer le calendrier de 1997 : le parti en était pris de faire un lien fort avec le passé en présentant la vieille pompe et son avant-train à caisson dans le cadre de notre château du seizième siècle. L'absence d'un rustique Percheron est elle-même très symbolique : ils ont " dételé " .

Fermons donc ce dossier spécial puisque désormais, à Cruzille, il faudra faire sans les pompiers !



Merci à eux et à tous ceux qui les ont précédés pendant 120 ans :

Raymond Guillemain - Pierre Point - Lionel Chevalier - Christophe Point - Frédéric Gabry -  
Jérôme Litaudon - Alain Guillot - François Chevalier - Jean Dargaud.